REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

MEMOIRE DE FIN DE FORMATION POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

FILIERE : ECONOMIE ET GESTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (EGEA)

Option : Economie **Spécialité** : Economie Rurale

THEME :

CREDIT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE AU NORD DU BENIN

Réalisé et soutenu par :

DOSSOU K. Pascal & HOUNTONDJI H. Roland

Sous la Direction de :

Maître de stage :

Dr. Hervé C. SOSSOU
Agroéconomiste, Chercheur au PAPA/INRAB

Maître de mémoire :

Dr. Fawaz AMINOU
Enseignant-Chercheur à la FASEG/UAC

Composition du Jury

Président : **Dr. GBINLO Edgard**

Membres **: 1- M. AROUNA Azize**

2- M. HEKPONHOUE Sylvain

Soutenu le 22 Janvier 2021

Mention : Bien

AVERTISSEMENT

« LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUE ET DE GESTION D L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS CE MEMOIRE, CES OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A LEURS AUTEURS »

DEDICACE 1

Je dédie ce mémoire

A

- ✓ Mon cher père **Nicolas T. DOSSOU**,
- ✓ Ma chère mère **Pauline ADJADOUGBE**,

Pascal Kouessi DOSSOU

DEDICACE 2

Je dédie ce mémoire

A

- ✓ Mon feu père **Christophe HOUNTONDJI,**
- ✓ Ma très chère mère **Virginie AMOULE,**

Honmèvi Roland HOUNTONDJI

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, nous tenons à témoigner ici notre profonde gratitude à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre a contribué à la réalisation de ce travail. Leurs conseils, critiques et encouragements nous ont été utiles. Qu'ils reçoivent ici, l'expression de nos sincères gratitudes.

Nous disons nos sincères remerciements au corps professorat et enseignants chercheurs de la Faculté des Sciences Economique et de Gestion (FASEG) sans oublier le Doyen Prof Denis ACCLASSATO HOUENSOU et le Vice Doyen Dr Théophile WOTO, qui nous ont encadré durant ces trois années d'étude.

Nous remercions sincèrement le Docteur Fawaz AMINOU, notre maître mémoire pour avoir accepté de suivre ce travail et dont les directives données ont généré une cohérence à notre mémoire.

Nos remerciements vont à l'endroit du Dr. Hervé C. SOSSOU et Mr. Alfred AYEDOUN respectivement Chef du PAPA et Assistant de recherche pour nous avoir acceptés, accueillis dans leur structure et pour leurs encadrements et conseils pour la réalisation de cette œuvre.

Toutes nos reconnaissances vont à l'endroit des honorables membres du jury.

C'est un honneur que vous nous faites en acceptant d'apprécier ce travail

Nous rendons également hommage à tout le personnel de PAPA/INRAB en général et à son chef en particulier.

A tous nos camarades d'amphi, nos frères et sœurs et nos proches, nous vous disons merci pour vos divers soutiens.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AGVSA : Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire

BAD : Banque Agricole de Développent

BIDOC : Bibliothèque Centre de Documentation

BNDA : Banque Nationale de Développement Agricole

CIRAD : Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

CLCAM : Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel

CRA : Centre de Recherche Agricole

FAO : Organisation des Nations pour l'Alimentation et l'Agriculture

FARM : Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde

FASEG : Faculté des Sciences Economique et de Gestion

FNDA : Fonds National de Développement Agricole

IFDC : International Fertilizer Developpement Center

IMF : Institution de Microfinance

INRAB Institut National de Recherche Agricole du Bénin

INSAE Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

PAPA : Programme Analyse de la Politique Agricole

PADME : Projet pour la Promotion et l'Appui au Développement des Micro-Entreprises

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PIB : Produit Intérieur Brut

PNUD : Programme des Nations Unies Pour le Développement

RNHD : Rapport National sur le Développement Humain

ROPPA : Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest

SCA : Score de Consommation Alimentaire

UEMOA : Union Economique Monétaire Ouest Africaine

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Attributions du Programme Analyse de la Politique Agricole 7

Tableau 2 : Récapitulatif du personnel de PAPA 8

Tableau 3 : Les étapes de calcul du SCA définies par le PAM 29

Tableau 4 : Les critères d'interprétation du score de consommation alimentaire (SCA) définis par le PAM 29

Tableau 5 : Les producteurs ayant accès ou non aux crédits agricoles au cours de la campagne 2019-2020 32

Tableau 6 : Source de financement des producteurs agricoles au Nord – Bénin 33

Tableau 7: Lien entre l'éducation et le crédit agricole 33

Tableau 8 : Ménage possédant une plantation en Anacardier, palmier à huile, manguier, oranger teck, acacia etc… 35

Tableau 9 : Régression logistique de l'accès aux crédits agricoles 36

Tableau 10 : Score de Consommation alimentaire des producteurs par ménages enquêtés 37

Tableau 11 : Récapitulatif des bénéficiaires ou non par rang social selon leur niveau de Consommation Alimentaire 37

LISTE DES GRAPHES ET FIGURE

Graphe 1 : Répartition par sexe des producteurs..... 30

Graphe 2 : Répartition par âge des producteurs 31

Graphe 3 : Appartenance ou non à un groupe de solidarité financière des producteurs 32

Graphe 4 : Répartition des membres actuellement actifs dans le ménage par âge..... 34

Graphe 5 : Principales cultures qui rapportent plus de revenu..... 35

Figure 1 : Synopsis des sous-programmes du PAPA..... 6

SOMMAIRE

INTRODUCTION 1
CHAPITRE 1: CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE 4
Section 1 : Présentation de la structure de stage 5
Section 2 : Organisation technique, outils d'analyse utilisés, la relation du PAPA avec son environnement et déroulement du stage 9
CHAPITRE 2: CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE 12
Section 1 : Problématique, objectifs et hypothèses de recherche 13
Section 2 : Revue de littérature 16
CHAPITRE 3 : CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE, PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS 25
Section 1 : Cadre méthodologie de l'étude 26
Section 2 : Présentation, analyse des résultats et validation des hypothèses 30
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 41
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 44
ANNEXES a
TABLE DES MATIERES f

RESUME

Le Bénin est un pays en voie de développement dont l'économie repose essentiellement sur le secteur agricole. Mais, aujourd'hui, un nombre important des ménages ruraux sont sous-alimentés au Bénin. Une sous-alimentation qui sévit beaucoup plus au Nord-Bénin. Dans ce cadre, il est question de trouver une approche de solution à la situation de l'insécurité alimentaire qui prévaut dans les quatre coins du Bénin. La présente étude focalise les réflexions sur la problématique de financement de l'agriculture et se propose d'étudier l'effet du crédit agricole sur la sécurité alimentaire au Nord-Bénin. Pour atteindre cet objectif, la méthodologie qui a été utilisée est basée sur celles des modèles statistiques et économétriques. Les résultats et l'analyse des données ont révélés que l'appartenance à un groupement de solidarité financière, le nombre de personne actuellement actifs dans le ménage, l'éducation formelle et le sexe des enquêtés sont les facteurs qui influencent l'accès aux crédits agricoles. De plus, la plupart des bénéficiaires de crédit agricole ont un meilleur SCA avec une consommation alimentaire adéquate. Aussi, nous retenons que l'octroi de crédit agricole aux producteurs agricoles a un effet positif sur le SCA donc sur la sécurité alimentaire au Nord-Bénin.

Mots clés : Consommation alimentaire adéquate, Crédit agricole, Groupe de solidarité financière, Score de consommation alimentaire, Sécurité alimentaire, Insécurité alimentaire.

ABSTRACT

Benin is a developing country whose economy is mainly based on the agricultural sector. But today, a significant number of rural households are undernourished in Benin. Undernourishment which is rife much more in North Benin. In this context, it is a question of finding a solution approach to the situation of food insecurity that prevails in the four corners of Benin. This study focuses on the issue of financing agriculture and aims to study the effect of agricultural credit on food security in North Benin. To achieve this objective, the methodology that was used is based on those of statistical and econometric models. The results and data analysis revealed that membership in a financial solidarity group, the number of people currently active in the household, formal education and the sex of the respondents are the factors that influence access to credit. agricultural. In addition, most agricultural credit recipients have better ACS with adequate food consumption. Also, we retain that the granting of agricultural credit to agricultural producers has a positive effect on the SCA and therefore on food security in North Benin.

Keywords: Adequate food consumption, Agricultural credit, Financial solidarity group, Food consumption score, Food security, Food insecurity.

INTRODUCTION

Le Bénin regorge d'énormes potentialités dans le domaine agricole : la terre, les eaux, les hommes. La bonne croissance économique (5% en moyenne) enregistrée ces dix dernières années est largement due aux performances agricoles (PNUD, 2015). En 2013, l'enquête nationale sur l'analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire (AGVSA) a révélé que 23% des ménages ont une consommation alimentaire inadéquate ne leur permettant pas de mener une vie active et saine. Par ailleurs, le Bénin enregistre des « pertes » en termes de développement humain, atteignant près de 35% de son potentiel en raison des inégalités de toutes sortes, y compris l'accès à l'alimentation. Ainsi, la situation de la sécurité alimentaire ne peut laisser personne indifférent. Tant qu'elle ne s'améliore pas, les perspectives pour des milliers, voire des millions de béninois en matière de condition de vie, de moyens de subsistance et de développement humain resteront figées.

Il a été établi que la sécurité alimentaire, la lutte contre la faim et le développement humain dépendent en grande partie de l'agriculture. Outre son rôle dans la création d'emplois et de revenus, l'agriculture détermine également la disponibilité des aliments, pilier essentiel de la sécurité alimentaire. Ainsi, avec un taux de croissance annuel moyen voisin de celui de la population, la production agricole au Bénin ne satisfait pas encore complètement les besoins alimentaires des populations. Sa faible productivité et son accès limité aux marchés locaux et internationaux maintiennent une large frange de la population, surtout rurale, dans la pauvreté et dans une insécurité alimentaire. A ces contraintes, s'ajoutent les menaces qui pèsent sur la stabilité des systèmes alimentaires et la faible prise en charge de la question nutritionnelle. Si la lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire est une condition sine qua non pour la réalisation du développement humain, l'atteinte de ces deux objectifs ne saurait être possible par la seule croissance agricole et économique. L'accroissement soutenu de la production agricole dépendra de la capacité des politiques à relever les défis de l'adoption des technologies améliorées et de la transformation des systèmes de production, de la résilience au changement climatique, du développement des chaînes de valeurs et de l'accès aux marchés agricoles porteurs (RNDH, 2015).

Le pays est donc en mesure de répondre aux besoins alimentaires de sa population, grâce à sa seule production vivrière nationale, sans avoir recours au commerce international. Ainsi l'agriculture est une industrie lourde : les besoins de capitaux nécessaires à cette activité économique sont tout à fait considérables et couvrent notamment le foncier, l'immobilier (bâtiments, alimentation en eau, sous-solage, drainage, irrigation, amendements etc.) le matériel et les intrants annuels. Le développement agricole a besoin de beaucoup de capitaux pour son épanouissement. C'est justement pour ça Jules Méline disait : « Le progrès de

l'agriculture dépend des capitaux que l'on sait trouver pour elle ». Cette idée a été exprimée récemment de façon très voisine dans le document publié par la FAO en 2012, intitulé « L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde », qui indique qu'il « existe une forte corrélation entre le stock de capital par actif agricole et la productivité du travail agricole », et donc le revenu des agriculteurs. Le crédit bancaire est une source indispensable de capitaux pour l'agriculture. L'importance des investissements nécessaires, la longueur des cycles de la production agricole, d'une ampleur inconnue dans les activités commerciales ou de transformation, et le fait que la rentabilité de l'activité est largement différée jusqu'au moment de la commercialisation, expliquent que l'autofinancement, les aides familiales ou de voisinage et le crédit fournisseur ne peuvent absolument pas suffire à couvrir les besoins de l'activité agricole. L'objectif de ce mémoire sera d'étudier la problématique de la sécurité alimentaire et de l'appliquer au contexte de la région du Nord-Bénin.

Ainsi, cette étude vise à analyser l'effet du crédit agricole sur la sécurité alimentaire au Nord-Bénin. Elle est structurée en trois chapitres. Le chapitre 1 sera consacré au cadre institutionnel de l'étude, le chapitre 2 abordera le cadre théorique de l'étude et en dernier chapitre nous présenterons le cadre méthodologique de l'étude, et analyserons les résultats.

CHAPITRE 1

CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE

Ce chapitre sera consacré à la présentation de la structure de stage, l'organisation technique, les outils de travail utilisés et la relation du PAPA avec son environnement et ensuite présenté en dernier paragraphe de cette même section le déroulement du stage.

Section 1 : Présentation de la structure de stage

A- Historique du Programme Analyse de la Politique Agricole (PAPA)

En 1975, pour aider à comprendre le fonctionnement du secteur agricole lors de changements de contextes économiques et institutionnels, le laboratoire d'Economie et de Sociologie rurale (LESR) a été créé. Ce laboratoire était installé à Porto Novo pour réaliser ses différentes activités. En 1996, lors de l'élaboration du plan directeur de la recherche agricole nationale, le LESR est devenu le Programme Analyse de la Politique Agricole (PAPA). Le PAPA est l'un des trois Programmes du Centre de Recherches Agricoles à vocation nationale basé à Agonkanmey (CRA-Agonkanmey) qui est l'un des sept (7) Centres de l'institut National des Recherche Agricoles du Bénin (INRAB). Créé par le décret n°92-182 du 6 juillet 1992, l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) est la seule institution nationale qui s'inscrit dans la recherche agricole au Benin. Il est placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) et répond, avec les différents acteurs du monde agricole, aux enjeux nationaux et internationaux de l'agriculture et du développement.

En janvier 2015, le PAPA est déplacé à Cotonou dans les anciens locaux de la Direction Générale de l'INRAB après que la Direction Générale ait rejoint son nouveau siège sis à Agonkanmey. Le Programme Analyse de la Politique Agricole a également connu depuis sa création trois responsables à sa tête. En effet, le LESR était dirigé par un directeur au nom de Soulé MIDINGOYI. Il a été succédé en 2000 par Dr Patrice Igué ADEGBOLA qui après sa nomination au poste du Directeur du CRA-Agonkamey, a passé service au Dr Hervé Comlan SOSSOU qui en est l'actuel chef programme.

B- Mission du PAPA

La mission du Programme Analyse de la Politique Agricole (PAPA) est de « générer des connaissances pour aider à comprendre les dynamiques sociologiques, anthropologiques, économiques, et institutionnelles nécessaires à la prise de décisions et aux orientations de la politique agricole » Ainsi, Le Programme Analyse de la Politique Agricole est un programme de recherche par excellence. A cet effet, il mène des activités de recherche dont l'objectif est de contribuer à l'avancement de la science au Bénin. Pour y arriver, la structure identifie les

contraintes avec les producteurs. Au cours de ces ateliers, les chercheurs recensent de façon participative avec les producteurs les contraintes qui s'imposent à ces derniers. Il s'en suit l'étape de l'élaboration et de la validation des protocoles de recherche et des outils de collecte de données (les questionnaires et les guides d'entretien). Les données collectées sont ainsi analysées et viennent ensuite la rédaction des rapports et des articles scientifiques. A cet effet, plusieurs outils sont utilisés. Il s'agit notamment des logiciels ACCESS et CsPRO pour la gestion des bases de données d'une part, de SPSS et STATA pour le traitement et l'analyse des données, d'autre part.

C- Structuration du PAPA

Le Programme Analyse de la Politique Agricole est structuré en cinq différents sous-programmes (Figure1) à savoir :

- ✓ Analyse de la Politique Sectorielle (APS)
- ✓ Economie des Innovations, Filières et Projets (EIFP)
- ✓ Sociologie des Innovations (SI)
- ✓ Transfert de Technologies (TT)
- ✓ Statistiques et Programmation (SP)

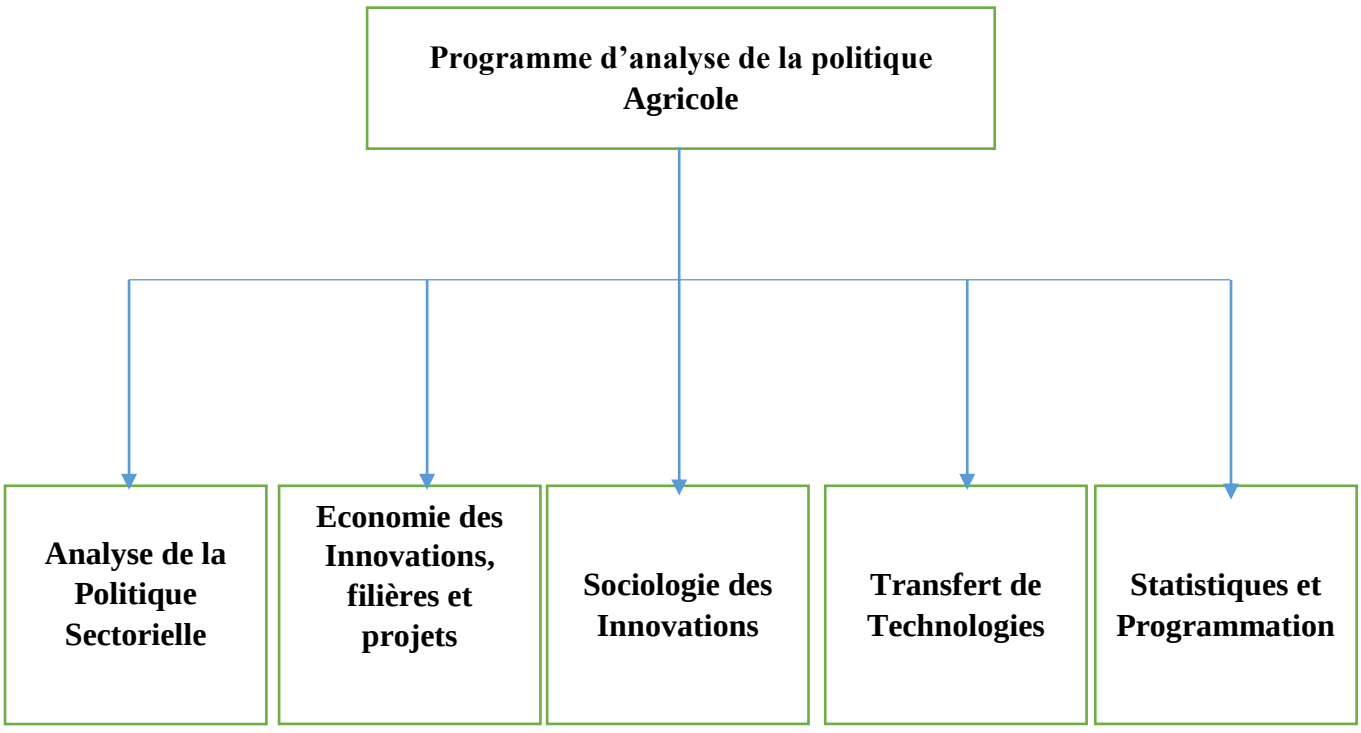


Figure 1 : Synopsis des sous-programmes du PAPA

Tableau 1 : Attributions du Programme Analyse de la Politique Agricole

Division	Attributions	Observations
Analyse Politique sectorielle	Etre une cellule d'intelligence et de veille stratégique dans le secteur agricole	• Suivi contexte sous régional • Suivi évolution de la situation nationale
	Participer à l'élaboration et à l'évaluation de la politique sectorielle	
	Veiller à la prise en compte des aspects liés à l'environnement et au climat dans l'élaboration et l'évaluation des politiques et projets du développement agricole	
	Participer à l'évaluation des impacts des politiques économique, financière et sociale ainsi que des projets multisectoriels sur le secteur agricole	
	Concevoir des outils d'aide à la décision en matière de négociation commerciale internationale concernant les produits agricoles	
Economie des innovations, filières et projets	Etudier l'économie (micro, méso et macro) des technologies et innovations agricoles	• Economie des exploitations agricoles • Etudes de rentabilité de technologies • Compétitivité des filières • Impact des réformes tarifaires et non tarifaires sur le secteur agricole
	Déterminer les niveaux d'adoption des technologies et innovations développées par l'INRAB et autres acteurs du SNRA	
	Evaluer l'impact de l'adoption des technologies et innovations agricoles	
	Caractériser les zones agro-écologiques/ Pôles de Développement Agricole	
	Conduire les études de faisabilité des projets et programmes	
	Réaliser des études de marché des produits des filières du secteur agricole	
	Evaluer l'impact des projets de développement au niveau du secteur agricole	
	Analyser les chaînes de valeur des produits issus des filières agricoles	
Sociologie des innovations	Etudier la structuration du monde agricole	• Micro sociologie des innovations • Etudes prospectives des innovations
	Réaliser des études prospectives sur les filières agricoles	
	Analyser les facteurs socio-économiques, organisationnels et institutionnels en relation avec l'adoption des technologies et innovations agricoles	
Transfert de technologies	Analyser les mécanismes de transfert et de dissémination des technologies et des innovations	• Suivi des expériences de transfert de technologies sur le plan international • Elaboration participative des technologies
	Renforcer les capacités des Centres de Recherches Agricoles en matière d'analyses socio-économiques	
	Appuyer le fonctionnement des sites de recherche-développement du SNRA	
	Développer et renforcer les processus multi-acteurs dans le secteur agricole	
Statistiques et programmation	Développer des outils et approches de collecte et d'analyse des données socio-économiques au profit des centres	• Statistiques agricoles • Programmation
	Appuyer le suivi régulier des exploitations agricoles au niveau des sites de recherche-développement	
	Développer et accompagner le système de suivi-évaluation des projets mis en œuvre par l'INRAB	
	Elaborer périodiquement les comptes économiques du secteur agricole	

Source : INRAB

D- Ressources humaines

Pour mener à bien ses activités, le PAPA dispose d'un personnel scientifique composé de chercheurs dont les profils sont variés et complémentaires. On y rencontre notamment les économistes, les sociologues, les agroéconomistes, les agro-sociologues (Tableau2). Globalement, les chercheurs représentent en moyenne 23% de l'effectif total des agents de PAPA dont tous sont des agents permanents. Par contre, les assistants de recherche représentent environ 58% dont 35% ont un contrat permanent soit de la fonction publique ou au sein de l'INRAB. Par ailleurs, il faut noter que le personnel technique de PAPA est appuyé par trois agents de soutien dont deux (02) chauffeurs sous contrat permanent et une (01) collaboratrice occasionnelle chargée de la collecte des données.

Tableau 2 : Récapitulatif du personnel de PAPA

SPECIALITE		CATEGORIES			TOTAL
		Chercheur niveau doctorat	Assistant de recherche (permanent)	Assistant de recherche (occasionnel)	
Economie	Effectif	0	1	1	2
	Pourcentage	-	7,14%	7,14%	14,28%
Agroéconomie	Effectif	2	2	4	8
	Pourcentage	14,28%	14,28%	28,57%	57,14%
Sociologie	Effectif	0	1	0	1
	Pourcentage	-	7,14%	-	7,14%
Agro-Sociologie	Effectif	0	2	0	2
	Pourcentage	-	14,28%	-	14,28%
Autres	Effectif	0	0	1	1
	Pourcentage	-	-	7,14%	7,14%
ENSEMBLE	Effectif	2	6	6	14
	Pourcentage	14,28%	42,85%	42,85%	100%

Source : INRAB

E- Ressources matérielles et financières

Les ressources financières et matérielles dont jouit le PAPA proviennent du MAEP et/ou de l'INRAB en fonction des besoins que le programme exprime. En effet, depuis 2016, le PAPA bénéficie d'une ligne budgétaire au niveau du budget national à travers les prévisions de revenus et dépenses du MAEP. De plus, le PAPA accède à d'autres fonds à travers des travaux contractuels avec les projets/programmes et autres institutions internationales intervenant dans le secteur agricole.

Section 2 : Organisation technique, outils d'analyse utilisés, la relation du PAPA avec son environnement et déroulement du stage

I- Organisation technique, outils d'analyse utilises et la relation du papa avec son environnement

A- Organisation technique

L'organisation technique du PAPA montre le dispositif mis en place dans l'exécution de ses activités. Cette organisation peut être vue sous deux angles :

- ✓ **Les travaux en équipes** : ce sont des travaux qui impliquent la participation de tous les agents du PAPA. Ces travaux sont coordonnés par le Chef programme et dont les résultats sont mis à l'actif du PAPA. En cas de contractualisation, le programme, des équipes de chercheurs sont constituées pour réaliser ces travaux en fonction des compétences nécessaires.
- ✓ **Les travaux individuels** : un chercheur peut toutefois gagner seul un protocole de recherche suite à des appels à protocole ou projets de recherche au sein de l'INRAB ou d'autres bailleurs ou institutions. De ce fait, il peut exécuter seul le travail ou associer d'autres chercheurs.

B- Les outils d'analyse utilisés au PAPA

Dans l'accomplissement de sa mission, le Programme Analyse de la Politique Agricole utilise plusieurs outils dans les recherches. Au nombre de ces outils, nous avons les trois types suivants :

- ✓ Les outils de collecte : ce sont le questionnaire pour la collecte des données structurées ; le guide d'entretien pour la collecte des données non structurées informelles ; la grille d'observation et l'appareil photographique pour faire des lectures de données et des observations et la grille de lecture pour visualiser les points à aborder lors de la recherche documentaire ;
- ✓ Les outils de saisie : il s'agit des logiciels tels que Word ; Access ; PowerPoint ; SPSS et EPIDATA ;
- ✓ Les outils d'analyse : l'outil d'analyse de politique agricole souvent utilisé au PAPA est la Matrice Analyse de la Politique(MAP) afin de faire ressortir la profitabilité de la politique. Un autre outil utilisé pour les analyses sociologiques est l'Analyse du contenu.

Le PAPA dispose aussi des logiciels d'analyses statistiques et de programmation tels que : Mini tab ; SAS ; GAMS ; LINDO et Mat lab. Au nombre des logiciels économétriques et d'analyse financière des projets pilotés, nous avons LIMDEP ; STATA ; SHAZAM ; COMF/AR expert III, DAD.

C- Relation du PAPA avec son environnement

Le Programme Analyse de la Politique Agricole étant un des démembrements de l'INRAB, il est étroitement en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP). A cet effet, il porte appui (par l'analyse de la politique agricole) à la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) du MAEP, service chargé de la conception et de la définition des politiques agricoles. Ces dernières années, il est également en relation avec la Direction de la Statistique Agricole (DSA) chargée de la collecte de la production des statistiques agricoles, etc.

Le PAPA entretient également des relations avec les universités notamment la Faculté des Sciences Agronomique (FSA), la Faculté d'Agronomie de Parakou (FA), la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG).

Enfin, le PAPA est en relation avec le monde rural (les producteurs, les consommateurs, les commerçants, les organisations paysannes, les groupements villageois, etc.) qui constituent les principales sources d'informations.

II- Déroulement du stage

Ce paragraphe est consacré au déroulement du stage, les difficultés rencontrées, les suggestions y afférentes en vue d'améliorer les conditions du déroulement du stage et les connaissances acquises au cours de notre séjour dans la structure. Nous avons fait trois (03) mois de stage à l'INRAB soit du 20 Aout au 20 Novembre 2020. A notre arrivée, nous avons été affectés au Centre de Recherches Agricoles à vocation nationale basée à Agonkanmey dénommé Programme Analyse de la Politique Agricole (PAPA). Ce service nous a servi en grande partie à la rédaction du mémoire.

A- Travaux effectué

Avec la collaboration de notre superviseur, l'identification de la problématique de recherche sont validés. Nous avons appris au cours de ce stage la manipulation du logiciel « STATA ». Ce logiciel nous a permis de finaliser notre analyse.

B- Difficultés rencontrées

Dans la réalisation des travaux, nous avons rencontré d'énormes problèmes que ce soit au niveau de la rédaction du mémoire ou des travaux réalisés avec le personnel. Au nombre de ces difficultés, nous pouvons citer :

- L'insuffisance de bureaux pour occupation des stagiaires, qui se traduit par une forte demande de stage académique et/ou professionnel adressée à la structure.
- La très mauvaise qualité dans la fourniture du service internet pour une bonne maitrise de la recherche.
- Le non fonctionnement de la bibliothèque et le manque d'encadrement et de suivi dans la formation des stagiaires.

C- Suggestions

A ces difficultés nous avons suggéré au PAPA de :

- Multiplier les matériels de bureaux en vue de permettre à chaque structure de faire face à son effectif de stagiaires et de pouvoir les différencier afin de les soumettre aux travaux spécifiques de la structure.
- Rendre performant son réseau internet à travers les TIC afin de permettre l'accès à une meilleure qualité dans la prestation de la recherche.

D- Les connaissances acquises du stage

Le stage effectué ne s'est pas achevé sans leçons apprises. Les principales leçons tirées sont :

- ✓ Le respect de la hiérarchie dans une structure ;
- ✓ Le respect des horaires de travail dans une structure ;
- ✓ Le métier de chercheur demande une grande curiosité,
- ✓ Une adaptabilité à des problématiques et une rigueur scientifique ;
- ✓ Maitrise au mieux de certains logiciels de saisie et d'analyse de données.

CHAPITRE 2
CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

Ce chapitre présente en section 1 la problématique, les objectifs, les hypothèses de recherche et en section 2 la revue de littérature.

Section 1 : Problématique, objectifs et hypothèses de recherche

I- Problématique

Au Bénin, le secteur agricole occupe une place de choix dans l'économie nationale. Il contribue pour 32% en moyenne au PIB, 15% aux recettes de l'Etat et fournit environ 75% des emplois. L'analyse de ce secteur par branche d'activité révèle qu'il est dominé par l'agriculture (notamment l'agriculture vivrière) qui représente en moyenne 71% de la valeur ajoutée au cours de la période 1999 à 2011 (INSAE, 2013). Les ménages dont l'agriculture est la principale ou une des sources de revenu sont généralement plus en proie à l'insécurité alimentaire sévère ou modérée. Environ 21 pour cent des ménages qui vivent uniquement de l'agriculture sont en insécurité alimentaire et 48 pour cent sont en situation limite. Chez les ménages dont l'agriculture est une des sources de revenu, les pourcentages sont respectivement de 14 et 46. Les ménages qui dépendent de l'aide et les travailleurs journaliers sont aussi largement concernés par l'insécurité alimentaire (plus de 15 pour cent des ménages). Plus de la moitié des ménages qui vivent de l'élevage ou de la pêche sont en sécurité alimentaire limite. Les ménages en insécurité alimentaire vivent généralement dans des conditions sanitaires et d'habitat précaires. Environ 34 pour cent des ménages en insécurité alimentaire n'ont pas accès à une source d'eau potable et 93 pour cent n'ont pas accès à des toilettes hygiéniques (AGVSA, 2014).

Le Bénin n'est pas à l'abri de l'insécurité alimentaire et de malnutrition ; 1,1 million de personnes étaient en insécurité alimentaire et représentent 11 pour cent des ménages (<1% en insécurité alimentaire sévère et 11% en insécurité alimentaire modérée.) Ces ménages ont une consommation alimentaire déficiente ou ne peuvent assurer leurs besoins alimentaires minimum sans avoir recours à des stratégies d'adaptation irréversibles. Le taux d'insécurité alimentaire est plus élevé dans les zones rurales (15%) que dans les zones urbaines (8%).

Au Bénin, 23 pour cent des ménages avaient une consommation alimentaire inadéquate ne leur permettant pas de vivre une vie saine et active (5 pour cent ont une consommation alimentaire pauvre et 18 pour cent une consommation alimentaire limite) au moment de l'enquête. Les ménages avec une consommation alimentaire pauvre consomment principalement des aliments de base (céréales/tubercules) avec un peu de légumes et d'huile. Très peu diversifié, leur régime alimentaire est caractérisé par des insuffisances majeures (aliments riches en protéines animales, fruits, lait et produits laitiers). Les ménages avec une consommation alimentaire limite ont un régime un peu plus diversifié. Ils consomment des

légumineuses, des aliments d'origine animale et du sucre de temps en temps. La consommation d'aliments riches en fer, en protéines et vitamine A est insuffisante chez les ménages avec une consommation alimentaire pauvre/limite. Environ 69 pour cent de ces ménages ne consomment pas d'aliments riches en fer, 37 pour cent ne consomment pas d'aliments riches en protéines et 18 pour cent ne consomment également pas d'aliments riches en vitamine A.

L'insécurité alimentaire touche principalement les ménages les plus pauvres. Ces ménages consacrent en général plus de 65 pour cent de leur budget à leurs dépenses alimentaires. Du point de vue de la production agricole, la disponibilité des aliments s'est progressivement améliorée mais la productivité agricole demeure faible. Dans de nombreuses communes, la situation est mauvaise aussi dans les communes suivantes où autour d'un cinquième de la population est en insécurité alimentaire : Malanville (20%) dans l'Alibori, Tchaourou (21%) dans le Borgou, Ouèssè (16%) dans les Collines, Copargo (20%) et Ouaké (22%) dans la Donga, Athiémé (23%), Comè (19%), Grand-Popo (16%) dans le Mono, Adjohoun (16%) et Dangbo (16%) dans l'Ouémé (AGVSA, Janvier 2014). Les ménages agricoles restent confrontés à l'insécurité alimentaire.

Ainsi, la deuxième enquête sur les conditions de vie des ménages ruraux présentés dans le rapport national sur le développement humain (2015), a révélé que 33% des ménages sont incapables de satisfaire leurs besoins minima alimentaires malgré la forte part des dépenses alimentaires (70 pour cent) dans leur budget. En effet, l'agriculture peut également engendrer un surplus de capitaux, libérer de la main-d'œuvre pour d'autres secteurs et assurer un approvisionnement alimentaire stable à des prix abordables.

Aussi, nous constatons que le financement de l'agriculture s'inscrit dans les débats plus larges touchant aux enjeux globaux tels que la protection de l'environnement, le changement climatique ou les équilibres sociaux et territoriaux. Le crédit, fourni par des institutions financières publiques ou privées, est un élément clé du développement agricole. Les agriculteurs sont trop peu nombreux à pouvoir accéder à des services financiers (paiement, épargne, crédit) adaptés à leurs besoins. Ils ont généralement de grandes difficultés à acquérir les intrants nécessaires à la production agricole ou à vendre au meilleur prix. Il leur est encore plus difficile d'investir dans les technologies agricoles qui doperaient leur activité, même les plus simples (attelages, motoculteurs, systèmes d'irrigation, etc.) Seule une très faible proportion de la population rurale (moins de 10 % en Afrique) a recours à l'emprunt, et le crédit à l'agriculture représente une part mineure de l'ensemble des prêts bancaires à l'économie (FARM, Juillet 2016).

Enfin, la proportion des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ou limite dépasse largement les 50 pour cent. Il s'agit des communes de Toucountouna (81%), Boukoumbé (78%), Matéri (78%), Tanguiéta (65%), Cobly (54%) et Natitingou (50%) dans l'Altacora, des communes de Bopa (56.8%), Comé (54.4%) et Dogbo (50%) dans le Mono et des communes de Lalo (62%) dans le Couffo et de N'dali (51%) dans le Borgou (AGVSA, Janvier 2014).

C'est dans ce cadre qu'inscrit notre étude « Crédit agricole et sécurité alimentaire au Nord-Bénin » Cette recherche se propose d'étudier la question centrale suivante : Quel est l'effet du crédit agricole sur la sécurité alimentaire au Nord-Bénin ?

A cette question principale, la présente étude abordera les questions spécifiques ci-après :

- Quels sont les déterminants de l'accès aux crédits agricoles par les exploitants agricoles du Nord-Bénin ?
- Quel est l'effet de l'accès au crédit sur le score de consommation alimentaire au Nord-Bénin ?

II- Objectifs et hypothèses de recherche

1-1 Objectif principal

L'objectif principal de cette recherche est d'analyser l'effet du crédit agricole sur la sécurité alimentaire au Nord-Bénin.

1-2 Les objectifs spécifiques (OS)

De façon spécifique, il s'agit de :

OS_1 : Examiner les déterminants de l'accès aux crédits agricoles par les exploitants agricoles au Nord-Bénin.

OS_2 : Etudier l'effet de l'accès au crédit agricole sur le score de consommation alimentaire au Nord-Bénin.

1-3 Les hypothèses de recherche

Les hypothèses de la présente recherche s'articulent comme suit :

H_1 : L'appartenance à un groupe de crédits et le fait d'avoir de jeunes actifs dans le ménage déterminent l'accès aux crédits agricoles par les exploitants agricoles au Nord-Bénin.

H_2 : L'accès aux crédits agricoles améliore le niveau sécurité alimentaire au nord-Bénin.

Section 2 : Revue de littérature

Depuis les sécheresses des années 1970, les études portant sur les enjeux de la faim et de la pauvreté dans le monde se sont considérablement multipliées. Chercheurs et théoriciens se sont penchés sur les nombreuses questions entourant la famine, l'insécurité alimentaire et la faible productivité agricole dans le but d'en identifier les déterminants et d'en saisir les impacts sur les populations les plus démunis et de manière à aboutir à des réflexions pouvant enrichir les connaissances et servir aux décideurs politiques. Les interrelations qui existent entre ces problématiques sont aujourd'hui reconnues de tous et avec les nouvelles dynamiques commerciales introduites par la libéralisation agricole, l'alimentation et l'agriculture sont très certainement des sujets qui mobiliseront les débats de demain. Si l'on retrouve dans la littérature un nombre impressionnant d'approches théoriques, nous nous proposons dans ce chapitre de focaliser notre attention sur les concepts de sécurité alimentaire, score de consommation alimentaire, crédit rural, crédit agricole, l'intérêt du crédit agricole et le concept d'exploitation agricole car ils sont au cœur de notre cadre théorique et leur définition s'avère importante pour une parfaite compréhension de l'étude.

I- Approche conceptuelle

A- La sécurité alimentaire : un concept en perpétuelle évolution

Le concept de sécurité alimentaire est généralement abordé en évoquant son opposé l'insécurité alimentaire. Ainsi, on retrouve ces deux termes dans une majeure partie des études sur la pauvreté et les crises alimentaires. L'idée, telle que le présentait par Daniel Maxwell, est de partir d'une estimation de l'insécurité pour parvenir à une conceptualisation de la sécurité. La sécurité alimentaire se présente donc comme un idéal auquel on parviendrait en sortant d'un état d'imprévisibilité et de vulnérabilité. La sécurité alimentaire (SA) est une notion globale qui dépend d'une multitude de facteurs. Elle comprend à la fois un aspect quantitatif, le fait d'avoir assez de nourriture, et deux aspects qualitatifs, que cette nourriture soit propre à la consommation et qu'elle réponde aux besoins nutritionnels des individus qui la consomment (Bruegel et Stanziani, 2017). Pour se faire une idée, « la production agricole, le commerce, le revenu, la qualité des aliments, l'eau propre, l'assainissement, la gouvernance, et la stabilité politique, sont tous des facteurs qui influencent l'état de la sécurité alimentaire d'une personne. » (FAO, 2008a, p.4). Afin de mieux appréhender la sécurité alimentaire de manière générale il semble nécessaire de lui apporter une définition. D'après Hodinnot (1999), il existe environ 200 définitions différentes et 450 indicateurs pour la sécurité alimentaire (Tagel et van der Veen, 2011). Afin d'y voir plus clair nous avons choisi

la définition, généralement acceptée, donnée par la FAO durant le sommet mondial de l'alimentation en novembre 1996 (Clay, 2002) : « La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (FAO, 1996). La sécurité alimentaire s'appuie sur quatre dimensions reconnues par la FAO qui reposent sur deux facteurs. D'une part, un facteur physique comprenant la disponibilité, l'accessibilité économique et physique ainsi que l'usage et l'utilisation propice des aliments. D'autre part, un facteur temporel comprenant la stabilité de ces trois dimensions dans le temps (FAO,2008 ; Klennert, 2006). Cette stabilité ne peut se construire qu'avec du développement durable prenant en compte les préoccupations écologiques.

a. Disponibilité

La disponibilité fait référence à l'existence physique de la nourriture. Elle permet d'analyser la capacité globale du système à répondre à la demande alimentaire et est déterminée par le niveau de production alimentaire (culture et l'élevage), par l'ensemble des facteurs socioéconomiques et culturels qui déterminent les performances du marché pour répondre aux besoins des individus et par le niveau du stock des provisions mis en place. L'approvisionnement de la nourriture doit être assuré de manière globale et au niveau des foyers (Klennert, 2006 ; Schmidhuber et Tubiello, 2007 ; Stamoulis et Zezza, 2013). L'indicateur le plus communément utilisé pour mesurer la disponibilité est de quantifier la nourriture disponible par rapport aux besoins des individus. La disponibilité dépend de la production domestique, des importations, de l'aide alimentaire et des stocks de sécurité (Tagel et van der Veen, 2011).

b. Accessibilité

L'accessibilité est atteinte lorsque les individus ont assez de ressources pour pouvoir se procurer une alimentation propice à leur régime alimentaire nutritif. Les ressources peuvent être obtenues par la production de vivres, les moyens financiers, les échanges mais également via la collecte d'aliments sauvages, les réseaux d'appuis communautaires, les dons, etc. L'accessibilité sera affectée par le pouvoir d'achat des consommateurs, l'évolution des revenus et des prix des denrées alimentaires qui dépendent aussi de l'emploi et des opportunités des moyens d'existence. (Klennert, 2006 ; Schmidhuber et Tubiello, 2007 ; Stamoulis et Zezza, 2013).

c. Utilisation

La bonne utilisation des denrées alimentaires suppose une alimentation de qualité qui contient tous les éléments nutritifs nécessaires au bon fonctionnement et développement de l'organisme (Schmidhuber et Tubiello, 2007). « L'usage alimentaire se réfère à l'aspect socioéconomique de la sécurité alimentaire des ménages. Lorsque des aliments suffisants et nutritifs sont disponibles et accessibles, les ménages doivent prendre des décisions concernant leur achat, leur préparation, leur choix de consommation et leur répartition au sein du ménage. Dans les familles où la distribution est inégale, certains individus peuvent souffrir de carence alimentaire même lorsque l'accès global mesuré est suffisant. » (Klennert, 2006, p.6) Dans la bonne utilisation interviennent aussi l'hygiène, l'assainissement général, la disponibilité d'eau salubre et l'accès aux services de santé. Cette dimension est déterminée par l'état de santé des individus (Stamoulis et Zezza, 2013).

d. Stabilité et durabilité

Enfin, ces trois dimensions doivent aussi être stables dans le temps**.** Leur caractère durable se rapporte aux individus, ménages et groupes spécifiques qui sont fortement exposés aux risques de perdre temporairement ou définitivement leur accès aux ressources nécessaires pour consommer une alimentation adéquate car ils ne parviennent pas à se protéger contre les pertes de revenus ou manquent de réserves pour assurer leur consommation. Il est donc nécessaire de leur assurer un accès à des ressources stables sur le long terme (Schmidhuber et Tubiello, 2007). Cette quatrième dimension fait référence au contexte de vulnérabilité et facteurs-risques qui peuvent affecter la disponibilité et l'accès aux aliments (FAO, 2008). Il faut prémunir la disponibilité, l'accessibilité et la bonne utilisation des denrées alimentaires des impacts négatifs d'une instabilité provoquée par des facteurs naturels, sociaux, économiques ou politiques (Stamoulis et Zezza, 2013). Il est impératif de prendre en considération ces quatre piliers pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire et ne pas se focaliser uniquement sur l'un d'entre eux lorsque l'on établit un programme alimentaire car ils sont complémentaires et indissociables sur le long terme.

B- Credit, credit rural et credit agricole

Le crédit est une mise à disposition d'argent sous forme de prêt, consenti par un créancier (préteur) à un débiteur (emprunteur). Pour le créancier, l'opération donne naissance à une créance sur l'emprunteur, en vertu de laquelle il pourra obtenir remboursement des fonds et paiements d'une rémunération (intérêt) selon un échéancier prévu. Pour l'emprunteur, qu'il

s'agisse d'une entreprise un d'un particulier, le crédit consacre l'existence d'une dette et ouvre la mise à disposition d'une ressource financière à caractère temporaire.

Le crédit rural implique que les prêts soient accordés à des ménages et à des résidents opérant dans les zones rurales d'un pays. Le crédit rural comporte plusieurs caractéristiques spécifiques qui rendent l'offre de services financiers souvent coûteuse et problématique. Ces caractéristiques se réfèrent à l'environnement politique qui se caractérise généralement par un contrôle des prix des produits agricoles, des investissements beaucoup moins élevés dans les ressources humaines et les infrastructures rurales, une importation massive de produits à petits prix qui viennent concurrencer les produits locaux, etc., mais aussi par des risques spécifiques en milieu rural (risque de production et de rendement, risques du marché et des prix, risque de pertes par désastre naturel, etc.) et des coûts de transaction plus élevés pour les emprunteurs (une densité de population beaucoup plus faible qu'en milieu urbain, des coûts de transport plus élevés, la difficulté de diversifier le portefeuille, etc.). Le crédit est l'échange d'argent comme une créance. C'est une opération par laquelle une personne (prêteur) donne de l'argent à une autre personne (bénéficiaire ou emprunteur) pour un remboursement dans un délai définitif ou non avec ou sans intérêt (Hounkanrin et Avigbé, 2010).

Le crédit agricole est une composante du crédit rural qui finance spécifiquement des activités et des services qui touchent le secteur agricole. Selon l'échéance de remboursement, il se subdivise en crédits de court terme, de moyen terme et de long terme. Selon la forme du prêt, on distingue principalement deux formes de crédit agricole. Le premier type concerne les transactions en espèces. C'est de loin la forme la plus répandue pour au moins deux raisons : i) la gestion pour l'institution prêteuse est beaucoup plus simple et ii) les prêts sous forme monétaire donnent une plus grande autonomie et une plus grande souplesse d'utilisation aux producteurs. Le second type fait référence au crédit en nature. Celui-ci peut prendre plusieurs formes (animaux, intrants, semeuse, équipement, etc.).

Plusieurs projets choisissent cette forme de crédits parce qu'elle permet en principe de mieux cibler l'utilisation qui est faite du crédit octroyé en évitant tout détournement de ressources par rapport à l'objet du crédit (BAD, 2005).

C- L'intérêt du crédit agricole

L'expérience montre que, partout dans le monde, les rendements à l'hectare évoluent proportionnellement aux investissements consentis en intrants et travail du sol. On peut citer à cet égard l'Etude de faisabilité de la proposition du SEXAGON « Paysans investisseurs » publiée par l'Université Libre de Bruxelles en 2012, qui constate dans la zone de l'Office du

Niger au Mali des différences significatives de rendement en fonction du niveau d'équipement des exploitations et des quantités d'engrais apportées, permettant un écart du simple au double des valeurs ajoutées brutes entre les exploitants ne disposant que d'un outillage manuel et ceux équipés d'un motoculteur. Ainsi, le crédit agricole permet de subvenir à une plus grande partie à ces besoins de capitaux. Le recours au crédit permet en effet aux agriculteurs d'investir :

- Dans des acquisitions foncières favorisant la restructuration de l'outil de production,
- Dans l'amélioration des parcelles (sous-solage, irrigation, drainage, amendements de fond),
- Dans du matériel permettant de moderniser les techniques de production,
- Enfin, dans des semences, engrais et produits phytosanitaires bien adaptés à des objectifs de rendements ambitieux.

D- Exploitation agricole

Le potentiel agricole béninois est appréciable. Près de 60% des 11 millions d'hectares de surface brute disponible sont jugées aptes à l'agriculture. Les vallées sont très fertiles, notamment celle de l'Ouémé classée en Afrique comme la vallée la plus fertile après celle du Nil. Le secteur agricole au Bénin est dominé par de petites et moyennes exploitations agricoles, dont le nombre est estimé à environ 550.000 qui assurent, à eux seuls, 95% de la production agricole. Elles sont orientées vers la polyculture associée souvent au petit élevage (volaille, petits ruminants ou porcins). La superficie moyenne des exploitations agricoles est estimée à 1,7 ha sur laquelle vivent en moyenne 7 personnes. Environ 34% des exploitations couvrent moins de 1 hectare. Seulement 5% des exploitations dans le sud et 20% dans le nord du pays couvrent plus de 5 ha. En conséquence, les exploitations agricoles sont peu capitalistiques, par manque d'investissements en général et dans l'amélioration de la fertilité des sols en particulier (RNDH ,2015). La caractérisation des exploitations agricoles exige au préalable un modèle descriptif de leur fonctionnement. En effet, une entreprise agricole se caractérise par son système d'exploitation qui se définit comme la combinaison que l'entreprise fait de ses moyens de production, des technologies disponibles et des activités pour atteindre ses objectifs (Adégbola, 1997). Ce système d'exploitation peut se définir comme le mode de fonctionnement des entreprises. Par ailleurs, Gret (1990) élargit cette définition du système d'exploitation agricole au ménage/famille agricole. Il définit ainsi

l'exploitation agricole comme étant une entreprise (système d'exploitation) constituée d'un ensemble de facteurs de production gérés par un agriculteur et son ménage/famille agricole en fonction de leurs objectifs. Ces objectifs constituent les principes qui guident l'organisation et le fonctionnement de l'exploitation agricole. L'exploitation agricole remplit les trois critères suivants :

- Produire des produits agricoles ;
- Avoir une gestion courante indépendante ;
- Atteindre un certain seuil en superficie, en production ou en nombre d'animaux.

Ce seuil se définit alors de la façon suivante :

- Une superficie agricole utilisée au moins égale à un hectare ;
- Ou une superficie en culture spécialisée au moins égale à vingt hectares ;
- Ou une activité suffisante de production agricole, estimée en cheptel, surface cultivée ou le volume de la production.

L'environnement de l'exploitation agricole comporte les éléments humain et naturel. L'élément naturel regroupe les facteurs physiques (eau, sol, ensoleillement, température, etc.) et biologiques (physiologie des plantes et animaux, les pestes, etc.). L'élément humain se subdivise en facteurs exogènes et endogènes. Les facteurs exogènes se composent de structures, normes et croyances communautaires y compris la région, les institutions extérieures influençant les décisions relatives aux approvisionnements en inputs et aux marchés pour les produits des agriculteurs. D'autres facteurs tels que la situation géographique des champs et la densité de population sont pris en compte. Les facteurs endogènes, sous le contrôle des exploitations agricoles sont constitués des besoins et perspectives des ménages agricoles, des facteurs de production. Les éléments humain et naturel qui composent l'environnement de l'exploitation représentent les contraintes et possibilités de celle-ci (Jouve, 1986).

Tenant compte de l'environnement de l'exploitation agricole et des objectifs de production, les décideurs de l'entreprise (chef de ménage, épouses, collatéraux et enfants, adultes) seront amenés à prendre des décisions (techniques et de gestion). C'est l'analyse de ces décisions qui est à la base de la compréhension du fonctionnement du système d'exploitation et par conséquent, de l'évaluation des possibilités de son amélioration (Adégbola, 1997)

II- Typologie et lien entre le crédit agricole et la production

A- Les types de crédits agricoles

Crédit formel : est le type de crédit dont l'obtention est basée sur des procédures déclarées et légales définies par les organisations de financement (banques et IMF) dans un intervalle de temps précis.

Crédit informel : c'est la transaction de monnaie dont le contrôle échappe à l'Etat et, qui s'effectue en dehors des réglementations imposées à l'activité du secteur financier formel en matière de taux d'intérêt. Les transactions et les conditions de prêt reposent sur la confiance née des relations personnelles entre préteur et emprunteur. Ici, aucune garantie n'est exigée : la garantie d'une créance assurée par la conduite passée de l'emprunteur en matière de remboursement, la bonne foi personnelle et la pression sociale pour maintenir les versements. Nous constatons une souplesse dans les opérations d'obtention de crédits informels. Ce qui lui confère un certain nombre de caractéristiques :

- Absence de conditions préétablies
- Absence de contrôle
- Absence de cadre fixe
- Un grand nombre de pauvres participent à la finance informelle car les marchés financiers informels sont d'une grande complexité et ne correspondent pas au simple cas de figure ou les riches prêtent aux pauvres.

Crédit de campagne est un type particulier de crédit à court terme. Il est destiné aux entreprises dont l'activité est saisonnière ; ces dernières ont ainsi la possibilité d'emprunter en avance leurs besoins de trésorerie pour couvrir leur période d'activité. Le remboursement de ce crédit est effectué au fur et à mesure des bénéfices engendrés durant la phase d'activité la plus forte. On distingue trois principaux types de crédit de campagne :

Crédit d'investissement est un crédit qui permet à l'entreprise de réaliser des investissements professionnels à moyen ou à long terme. Le crédit d'investissement correspond généralement au financement du haut de bilan de l'entreprise, avec pour principal objectif, le développement ou le renouvellement des immobilisations et de l'outil de travail de l'entreprise

B- Lien entre le crédit agricole et la production

La production est une activité économique socialement organisés consistant en l'obtention de biens et services destinés à la satisfaction directe ou indirecte des besoins par la

transformation des biens intermédiaires en combinant du capital et du travail, et donnant lieu à un revenu en contrepartie (IFDC, 2006). Selon Desjardins Développement International (2005), pour la majorité des pays en développement dont le PIB dépend fortement de la production agricole, le crédit d'exploitation constitue l'outil de base pour améliorer la productivité de l'agriculture. Les petits producteurs sont souvent pauvres, non pas à cause de la taille de leurs exploitations, mais à cause du manque d'accès aux services institutionnels (Singbo, 2012). L'accès difficile des agriculteurs aux services financiers constitue l'une des contraintes majeures du développement agricole au Bénin. Pour l'économiste Debraj (1998), deux problèmes fondamentaux caractérisent le marché du crédit : le problème de l'incapacité à rembourser (défaillance involontaire) et le problème de réticence à rembourser (défaillance stratégique). Ces deux problèmes proviennent des imperfections informationnelles. Par exemple, si l'usage d'un prêt ne peut être suivi, il peut être gaspillé dans la consommation ou dans un projet très risqué conduisant à une défaillance involontaire. La crainte de ce problème pourrait considérablement baisser les transactions de crédits qui seraient profitables. De même, l'absence possible de flux d'informations concernant les emprunteurs, pourrait exacerber le problème de la défaillance stratégique. Tout cela fait que le marché de crédits est naturellement inaccessible aux pauvres. Les pauvres sont incapables d'obtenir des prêts qui peuvent leur permettre d'améliorer leurs activités et leur environnement immédiat. En effet, seulement 14% de l'offre globale de crédit, essentiellement concentré sur le court terme va au secteur agricole des pays de l'UEMOA. (Lesaffre, 2000). Pour Sossa (2011), la structure de financement des IMF confère une bonne part du crédit au secteur tertiaire (commerce et services) avec un taux de 79,18% contre environ 16,4% au secteur primaire (l'agriculture et l'élevage). Étant donné l'exclusion ou la faible prise en compte du secteur agricole par les banques ou les Institutions financières classiques, la microfinance est la principale source de financement de l'agriculture dans les pays en voie de développement. Au Bénin, le secteur de la microfinance a connu une émergence significative avec la création de plusieurs institutions de crédits directs, les caisses rurales, les coopératives et mutuelles d'épargne et de crédit et la mise en place de mécanismes de financement agricoles au sein des projets et programmes de développement rural. En effet, selon Sossa (2011), en l'espace de 8 ans (1998-2005) le nombre d'IMF est passé de 157 à 762, soit une progression de 384%. Dans le même temps le nombre des structures agrées ne représente que 26% du total. Sossa (2011) estime que sur la même période le nombre de guichets a connu une forte augmentation, passant de 312 à 1308 (soit environ 320%) dont 40% sont situés en milieu rural contre 60% en milieu urbain malgré le fait que plus de 60% de la population béninoise soit rurale. A cet effet, dans la zone

UEMOA, la situation du financement agricole est diversifiée ; en moyenne, les pays consacrent environ 73 % des crédits au court terme, 23,2 % au moyen terme et seulement 4 % au long terme. Dans la zone d'étude du ROPPA, sur le total des crédits octroyés au système productif, les Institutions de microfinance (IMF) accordent environ 23% de leur portefeuille global au financement des activités agricoles. Les banques du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Bénin sont les plus présentées dans le financement de l'agriculture avec une part des octrois aux chaînes de valeur agricoles comprise entre 3,5 % et 6 %. Le crédit moyen et long termes sont accordés par les banques généralement inaccessibles aux exploitations familiales. L'offre n'est donc pas suffisante. Le système financier classique n'arrive pas à subvenir aux besoins du secteur agricole. Le crédit est mal adapté au développement de la plupart des produits alimentaires cultivés dans la sous-région. Les financements disponibles ne permettent pas l'accès à l'équipement et à l'approvisionnement. Dans la zone UEMOA par exemple, pendant que l'agriculture contribue pour environ 30% du PIB des pays de la zone et regroupe 79% de la population active, elle ne reçoit que 6,10 % du total du crédit de court terme, 4,59 % des crédits moyens terme et 2,15 % des crédits octroyés à long terme.

CHAPITRE 3 :
CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE, PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Ce chapitre s'intéresse à la méthodologie adoptée pour notre étude, à la validation de nos hypothèses à travers des analyses descriptives et tests économétriques ainsi que les suggestions qui en découlent des différents résultats obtenus.

Section 1 : Cadre méthodologie de l'étude

La validation de nos hypothèses respectives se fera à partir de la régression économétrique et la statistiques descriptive. Pour cela, nous allons préciser les sources de nos données, spécifier le modèle, et le choix de la méthode économétrique appropriée pour nos estimations.

I- Méthode de collecte des données et spécification du modèle d'analyse

A- Méthode de collecte des données

L'insécurité alimentaire chronique voire temporaire est l'un des problèmes qui se remarquent à travers le monde et ce depuis des années au Bénin, la situation alimentaire est précaire. Les ménages ruraux dans le nord du pays sont particulièrement touchés par la sous-alimentation et la malnutrition. Telle est la raison qui justifie le choix de notre zone d'étude. Ainsi, les données utilisées dans le cadre de cette étude sont des données secondaires.

Conscient que les données secondaires seules ne peuvent mieux orienter notre travail, nous avons également collecté des informations à travers une recherche documentaire dans le centre de documentation de la bibliothèque de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université d'Abomey-Calavi (FASEG/UAC) et auprès du Programme Analyse de la Politique Agricole(PAPA), rattaché au centre de recherche agricole de Agonkanmey (CRA/INRAB).

B- Méthode d'analyse

Dans le cadre de cette étude, l'analyse sera empiriquement menée. Les hypothèses formulées seront élucidées par une analyse descriptive et par un modèle économétrique. Nous dénombrerons à l'aide d'un tableau le nombre de réponse relative aux bénéficiaires de crédit agricole au cours de la campagne 2019-2020 sur tout l'échantillon aussi nous caractériserons à partir des tableaux statistiques le statut des agriculteurs dans les Communes en se basant sur l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, le nombre de personne actuellement actif dans le ménage, l'éducation formelle, l'appartenance à un groupement de solidarité, la possession des plantations, la principale culture qui rapporte plus de revenu (Ctn) et l'accès au crédit. De plus des tests de diagnostiques et de validation des hypothèses avant l'interprétation des résultats au seuil de 5% et 10% seront effectués.

C- Spécification du modèle d'analyse

L'objectif de notre étude est d'analyser l'effet du crédit agricole sur la sécurité alimentaire au Nord-Bénin. Ainsi nous nous baserons sur le modèle économétrique de Weibull (Allison, 1995). Le vecteur de coefficients reporté correspond aux coefficients associés aux bénéficiaires de crédit agricole au Nord-Bénin au cours de la campagne 2019-2020, notés βj et non aux coefficients associés au taux de hasard βj. En effet, la procédure LIFEREG de SAS estime le modèle Weibull en tant que log-survival time model (Allison, 1995) dont la forme est relativement proche de celle d'un modèle de régression linéaire ordinaire :

$$log\ S = \beta_0^{\bullet} + \beta_1^{\bullet} x_1 + \cdots + \beta_k^{\bullet} x_k + \sigma\varepsilon \ (1)$$

Avec β0•, …, βk• et σ les paramètres estimés (σ = 1/λ), ce qui est exactement équivalent à l'estimation du modèle Weibull en tant que log-hasard form :

$$log\ \pi(s) = (\lambda - 1)\ log\ s + \beta_0 + \beta_1^{\bullet} x_1 + \cdots + \beta_k^{\bullet} x_k \ (2)$$

avec, dans le cas particulier du modèle Weibull, la relation suivante entre $\beta_j^{\bullet}$ et βj :

$\beta j = -\beta_j^{\bullet}/\sigma$ Pour j = 0, …, k.

A ce modèle nous ajoutons des variables explicatives pour confirmer notre modèle d'étude. Dans ce modèle la variable expliqué (ACCCRED) est l'accès au crédit agricole qui est de même dans le cadre de notre travail.

Dans le cadre de notre étude la spécification retenue est la suivante

$$Log\ ACCCRED = \beta_0^* + \beta_1^* Npaam + \beta_2^* Ctn + \beta_3^* Pp + \beta_4^* edue + \beta_5^* Agrp + \beta_6^* Sex + \beta_7^* \mathrm{Ag} + \mu\mathcal{E} \ (3)$$

Avec :

ACCCRED : Accès au crédit agricole au cours de la campagne 2019-2020

Npaam : Nombre de personne actuellement actif dans le ménage

Ctn : Coton (Principale culture qui rapporte plus de revenus)

Pp: Possession de plantation en Anarcadier, palmier à huile, manguier, bananier, oranger, teck, acacia etc…

Edue : Education formelle

Agrp : Appartenance à un groupement de solidarité financière

Sex : Sexe

Ag : Age

μƐ le terme d'erreur de spécification du modèle et d'omission des variables qui ne sont prises en compte dans le modèle ; β_0^* représente la constante du modèle et β^*t =1……7 représentent les paramètres des variables explicatives.

II- Score de Consommation Alimentaire des ménages (SCA)

Un Score de consommation alimentaire est un score composite utilisé comme indicateur de substitution de la consommation alimentaire et donc de l'accès à l'alimentation, un indicateur proxy qui reflète la quantité (kcal) et qualité (nutriments - importance nutritionnelle) de l'alimentation. Ainsi, nous allons calculer ce score de consommation alimentaire afin de voir l'effet du crédit agricole sur la sécurité alimentaire au Nord-Bénin. Nous allons nous référer à la méthode de calcul de SCA recommandé par le Programme Alimentaire Mondial.

Tableau 3 : Les étapes de calcul du SCA définies par le PAM

Aliment	Groupe d'aliments	Pondération (A)	Nombre de jours de consommation au cours des 7 derniers jours (B)	Note A x B
Maïs, riz, sorgho, mil, pain et autres céréales	Céréales et tubercules	2	7	14
Manioc, pommes de terre et patates douces				
Haricots, pois, arachides en coques et noix de cajou	Légumes secs	3	1	3
Légumes, condiments et légumes-feuilles	Légumes	1	2	2
Fruits	Fruits	1	0	0
Bœuf, chèvre, volailles, porc, œufs et poisson	Viande et poisson	4	0	0
Lait, yaourt et autres produits laitiers	Lait	4	1	4
Sucre et produits sucrés	Sucre	0.5	4	2
Huiles, matières grasses et beurre	Huile	0.5	2	1
			Score composite	26

Source : PAM, 2014

SCA = $a_{cereale}x_{cereale} + a_{legmnse}x_{legmnse} + a_{leg}x_{leg} + a_{fruit}x_{fruit} + a_{animal}x_{animal} + a_{sucre}x_{sucre} + a_{lait}x_{lait} + a_{huile}x_{huile}$

Avec : ai= Poids attribué au groupe d'aliments. xi = Nombre de jours de consommation relatif à chaque groupe d'aliments (≤ 7 jours)

Tableau 4 : Les critères d'interprétation du score de consommation alimentaire (SCA) définis par le PAM

Score de consommation Alimentaire (SCA)		Interprétation
Pauvre	< 21 (<28)	Quantité et qualité inadéquates
Limite	21,5-35 (28,5 à 42)	Qualité inadéquate
Acceptable	> 35 (> 42)	Alimentation adéquate

Source : PAM, 2014

Note : Ces seuils peuvent être ajustés dans les situations où le sucre et l'huile sont consommés chaque jour

Section 2 : Présentation, analyse des résultats et validation des hypothèses

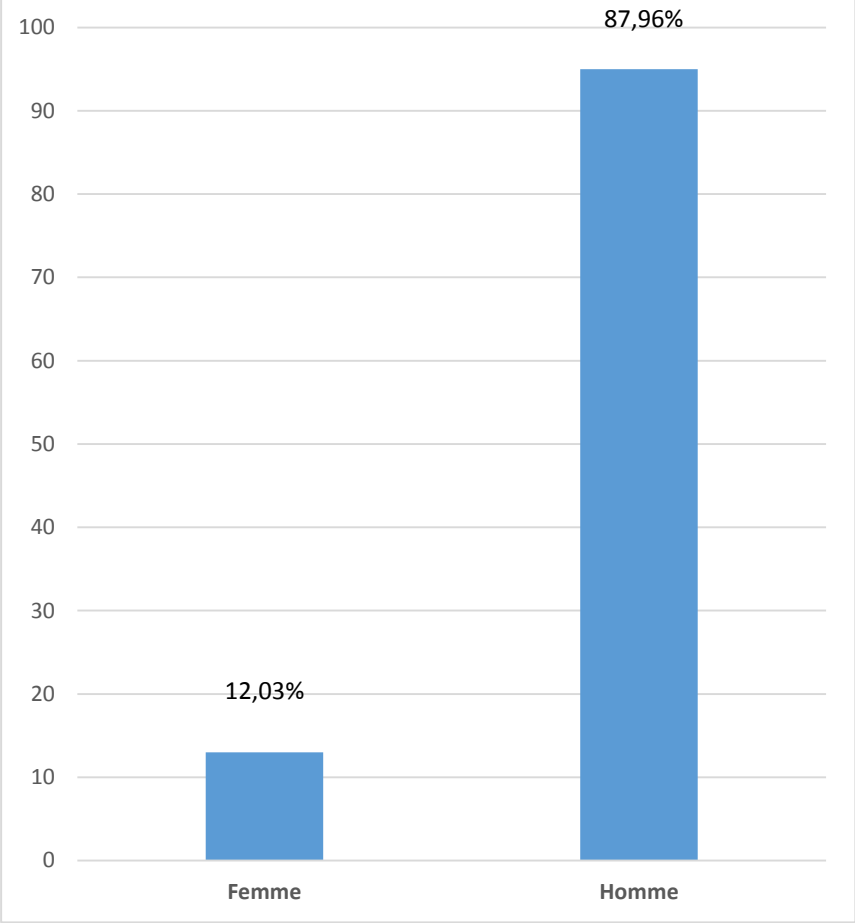
Cette partie va nous permettre de vérifier si les résultats théoriques confirment les études empiriques d'une part. D'autre part, elle va nous permettre à valider nos hypothèses de l'étude.

I- Présentation et analyse des résultats

A- Statistique descriptive sur les données de l'étude

La description des variables est faite à l'aide des outils de la statistique descriptive. Les tableaux et les graphes ci-dessous présentent les résultats sur chaque variable

Graphe 1 : Répartition par sexe des producteurs

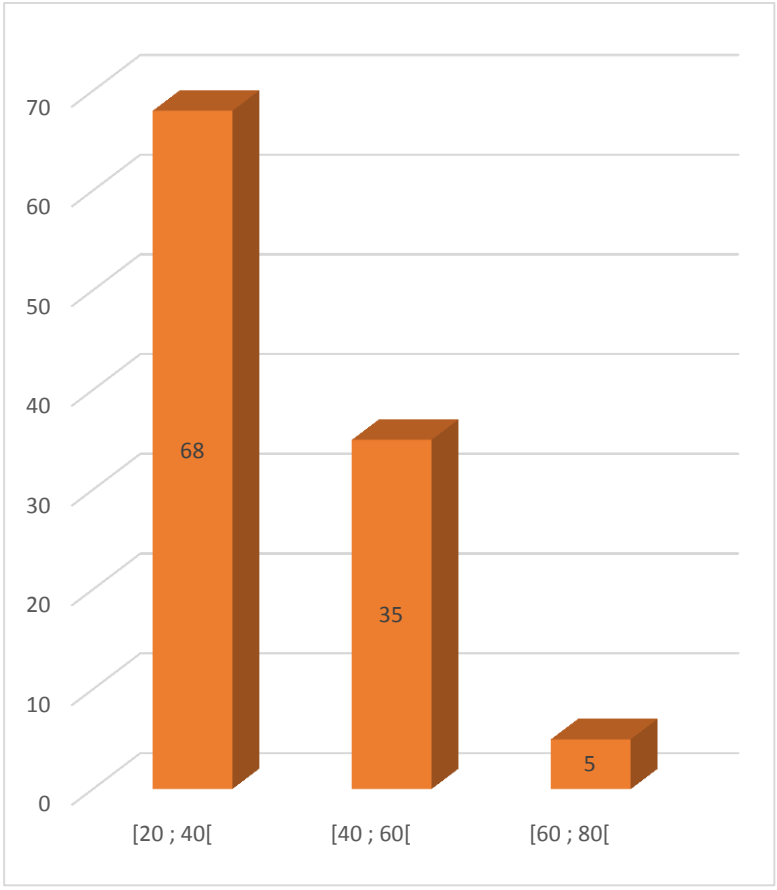


Source : Enquête 2019-2020, INRAB

D'après le premier graphe, il ressort que parmi les enquêtés, le sexe masculin (87, 96%) est le plus répondant que celui féminin (12,03%). Ce résultat confirme le fort taux d'exploitation agricole par les hommes que les femmes au Nord-Bénin.

On présume que le sexe masculin pratique fortement les activités agricoles comme exploitation agricole au Nord-Bénin

Graphe 2 : Répartition par âge des producteurs



Source : Enquête 2019-2020, INRAB

D'après le graphe ci-dessous, on remarque que l'ensemble des producteurs enquêtés est majoré d'un effectif de 68 ayant un âge compris entre 20 à 40ans. De plus, 35 et 5 ont respectivement un âge compris entre 40 à 60 ans et de 60 à 80 ans. Ce résultat signifie que la majorité des producteurs enquêtés sont des adultes.

On en déduit qu'en moyenne, les adultes compris entre 20ans à 40ans se donnent beaucoup plus à la production agricole.

Tableau 5 : Les producteurs ayant accès ou non aux crédits agricoles au cours de la campagne 2019-2020

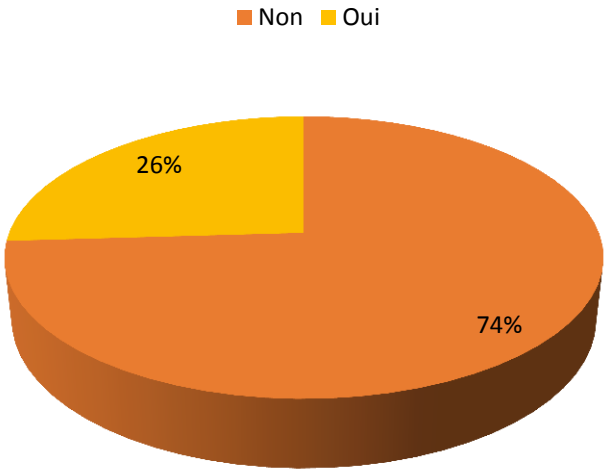
ACCCRED	Freq.	Percent	Cum.
Non	60	55.56	55.56
Oui	48	44.44	100.00
Total	108	100.00	

Source : Enquête 2019-2020, INRAB

Dans notre étude, la plupart des producteurs enquêtés sont des non bénéficiaires avec un effectif de 60 contre 48 bénéficiaires et d'un pourcentage respectif de 55,56 et de 44, 44. Une analyse de tel résultat confirme l'intérêt de notre investigation à chercher les déterminants y afférents dans la partie économétrique de l'étude.

On en déduit que la plupart des exploitants n'ont aucunement bénéficiés de crédit agricole pendant la campagne agricole 2019-2020

Graphe 3 : Appartenance ou non à un groupe de solidarité financière des producteurs



Source : Enquête 2019-2020, INRAB

D'après ce graphe, 26% des producteurs enquêtés appartiennent à un groupement de solidarité financière (Groupe de tontine, Groupe de crédit, Groupe d'entraide, Groupe de producteurs, etc…) contre 74%. Cela pourrait s'expliquer par une réticence des producteurs aux risques et conséquences liés aux groupements de crédits (Irrégularité dans le paiement des tontines, les conflits d'entente, …).

On résume que l'appartenance à un groupement de solidarité financière a un certain avantage sur l'obtention de crédit agricole par les producteurs agricoles.

Tableau 6 : Source de financement des producteurs agricoles au Nord – Bénin

Type de crédits	Source de financement	Fréquence	Pourcentage %
Crédit formel	ASF	1	4,34
	CLCAM	15	65,21
	PADME	1	4,34
Crédit informel	Groupe de tontine	6	26,08
	Usurier	0	0
	Commerçant	0	0
Total		23	100

Source : Enquête 2019-2020, INRAB

Le tableau nous renseigne que le financement de la plupart des producteurs au Nord-Bénin est basé sur des fonds formel (ASF, CLCAM, PADME, etc…) et des fonds informel (Groupe de tontine, Usurier, Commerçant, etc…). Il ressort de ce tableau que 73,89% producteurs enquêtés bénéficient du crédit formel contrairement à 26,08% producteurs enquêtés qui bénéficient du crédit informel. On en déduit que la plupart des producteurs du Nord-Bénin font recours aux crédits agricoles « formels comme informels ».

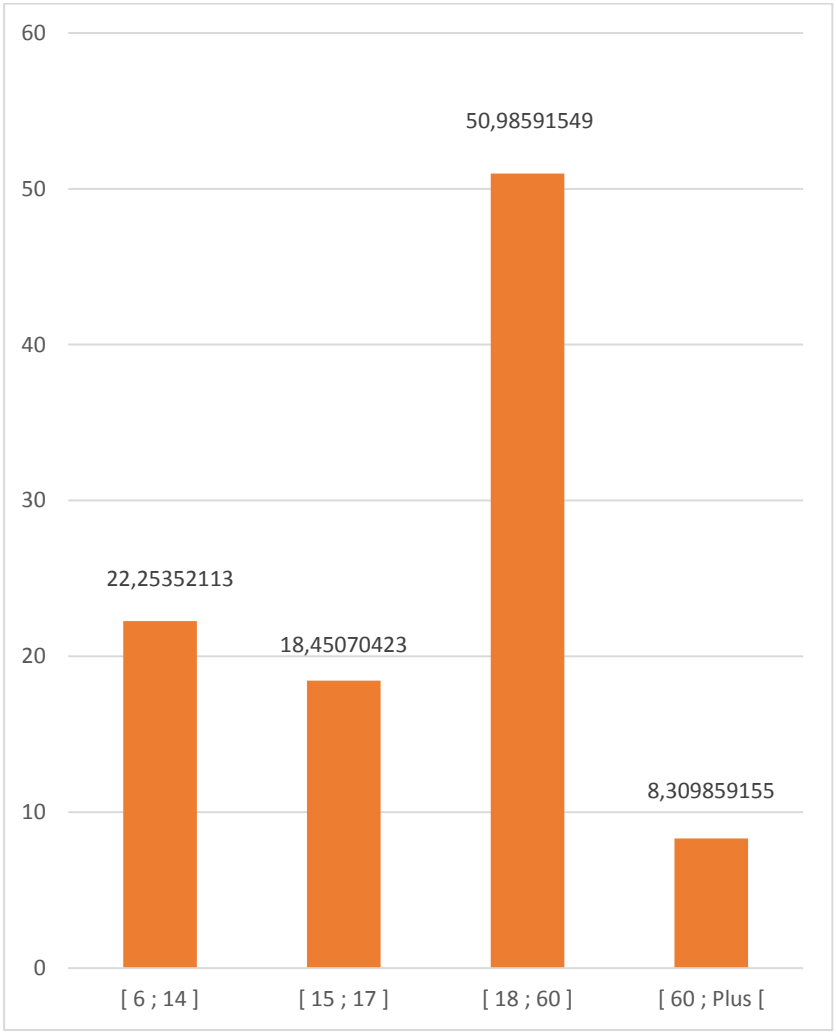
Tableau 7: Lien entre l'éducation et le crédit agricole

Education Formelle	ACCCRED				
	Non	Proportion	Oui	Proportion	Fréquence %
Non	40	37,07	34	31,48	68,51
Oui	20	18,51	14	12,96	31,47
Fréquence %	-	55,55	-	44,44	100%

Source : Enquête 2019-2020, INRAB

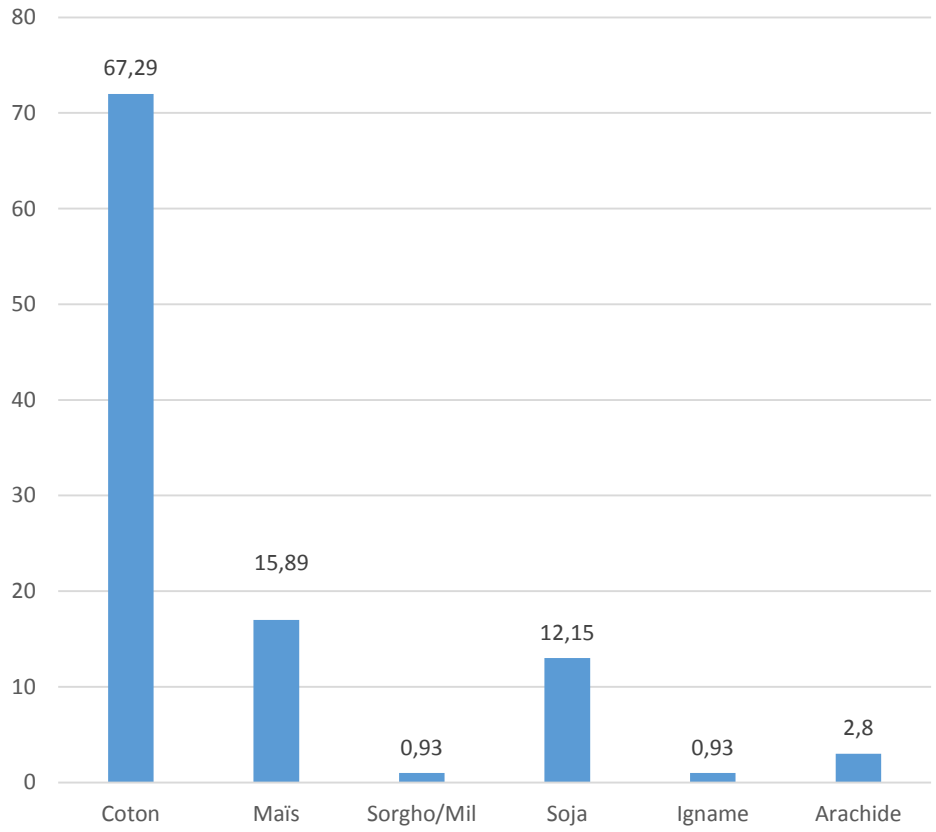
D'après l'analyse de ce tableau, plus la moitié des producteurs du Nord-Bénin n'a pas reçu une éducation formelle, soit un pourcentage de 68,51 ayant reçu l'éducation. En plus, 18,51% de ceux ayant reçu une éducation n'ont pas accès aux crédits agricoles tandis que 31,48 % de ceux n'ayant pas reçu une éducation formelle ont accès aux crédits agricoles. De ces résultats, l'éducation formelle n'est pas un déterminant de l'octroi aux crédits agricoles dans le Nord-Bénin.

Graphe 4 : Répartition des membres actuellement actifs dans le ménage par âge



Source : Enquête 2019-2020, INRAB

D'après ce graphique, nous remarquons que 377 sont des membres les plus actifs des producteurs enquêtés, appartenant à une tranche d'âge de 18 à 60ans. Ceci montre que les membres actifs de ces ménages sont constitués de jeunes et d'adultes. Ainsi, nous pourrions dire que les ménages disposant plus de jeunes et adultes pourraient accroitre le rendement de leur productivité agricole. C'est-à-dire, ont plus de chance d'avoir de financement agricole.



Graphe 5 : Principales cultures qui rapportent plus de revenu

Source : Enquête 2019-2020, INRAB

Le graphe 5, nous présente les principales cultures qui rapportent plus de revenus aux producteurs du nord-Bénin. Parmi ces principales cultures, vient en tête le coton à un taux de 67,29%. S'en suivent les cultures comme Arachide, Soja, Maïs aux taux respectifs de 2,8% ; 12,15% et 15,89% Les cultures comme Igname et Sorgho/Mil sont au taux de 0,93%

De ces résultats, nous constatons que le coton est la culture à travers laquelle, le paysan tire sa jouissance. Ceci pourrait être dû à une forte subvention de la production du coton par l'Etat.

Tableau 8 : Ménage possédant une plantation en Anacardier, palmier à huile, manguier, oranger teck, acacia etc…

Avez-vous des plantations	Freq.	Percent	Cum.
Non	72	66.67	66.67
Oui	36	33.33	100.00
Total	108	100.00	

Source : Enquête 2019-2020, INRAB

L'analyse du tableau présente le nombre de ménage possédant ou non de plantation en Anacardier, Palmier à huile, Manguier, Oranger, Teck, Acacia, etc…. Il ressort que 33,33% des ménages possèdent au minimum une plantation comparativement au 66,67% qui ne possèdent aucunement de plantation.

B- Présentation des résultats économétriques

Afin de mieux analyser l'effet du crédit agricole sur la sécurité alimentaire au Nord-Bénin, des séries en coupe longitudinale ont été utilisées pour l'estimation du modèle adopté.

a-Tests économétriques

Les tests s'effectueront sous le logiciel de traitement STATA-15. Le tableau ci-dessous présente les résultats de la régression.

Tableau 9 : Régression logistique de l'accès aux crédits agricoles

Logistic regression	Number of obs	98				
	LR chi2(7)	30.48				
	Prob > chi2	0.0001				
Log likelihood = -50.633704	Pseudo R2	0.2313				
ACCCRED	Coef.	Std. Err.	z	P>z	[95% Conf.	Interval]
Npaam	.1209335	.0408449	2.96	0.003	.0408789	.2009881
Ctn	.1412275	.6071432	0.23	0.816	-1.048751	1.331206
Pp	-1.002778	.6056147	-1.66	0.098	-2.189761	.1842051
Edue	-.2949547	.609723	-0.48	0.629	-1.48999	.9000805
Agrp	2.611431	.691065	3.78	0.000	1.256968	3.965893
SEX	-2.068153	.8765845	-2.36	0.018	-3.786227	-.3500789
AG	-.0142531	.0296178	-0.48	0.630	-.072303	.0437968
_cons	-.1329258	1.471034	-0.09	0.928	-3.016099	2.750248

Source : Enquête 2019-2020, INRAB

- Qualité de la régression

De l'analyse de ce tableau, il ressort que le coefficient de détermination R^2=0,2313 indique que l'accès au crédit agricole est expliqué à 23,13% par les variables explicatives du modèle

- Significativité des variables du modèle

La régression nous montre d'une part que la taille du ménage (Tnag) et appartenance à un groupement de solidarité (Agrp) sont significative au seuil de 5% car leurs probabilités respectives 0,003 et 0,000 sont inférieures à 5%. D'autre part, Possession de plantation (Pp) et Sexe de l'enquêté (Sex) sont significative au seuil de 10% puisque leurs probabilités

respectives 0,098 et 0,018, toutes inférieures à 10%. Par contre, Cton (Principale culture qui rapporte plus de revenu), l'âge (Age) de l'enquêté ne sont pas significatives parce que leurs probabilités respectives sont supérieures à 10%.

Tableau 10 : Score de Consommation alimentaire des producteurs par ménages enquêtés

Score de Consommation Alimentaire	Nombre de ménage
[1,5 ; 21 [	3
[21 ; 35 [	25
[35 ; Plus [	80
Total	108

Source : Enquête 2019-2020, INRAB

L'analyse de ce tableau montre respectivement que 3 ; 25 et 80 ménages ont un score de diversité inférieur à 21 ; compris entre [21 ; 35 [et [35 ; Plus [. Comparativement aux études menées par PAM sur les indicateurs de la sécurité alimentaire, on en déduit que les 03 ménages appartiennent à un groupe de rang social « Pauvre » et bénéficient d'une alimentation en qualité et en quantité inadéquate ; 25 ménages et 80 ménages appartiennent respectivement à un groupe de rang social « Limité » et « acceptable » dont la qualité du rang social « limité » est inadéquate et l'alimentation de celui du rang social « acceptable » est adéquate.

Tableau 11 : Récapitulatif des bénéficiaires ou non par rang social selon leur niveau de Consommation Alimentaire

Rang social	Bénéficiaire		Non bénéficiaire	
	Effectif	Fréquence en %	Effectif	Fréquence en %
Pauvre	0	0	3	5
Limite	10	20,83	16	26,66
Acceptable	38	79,16	41	68,33
Total	48	100	60	100

Source : Enquête 2019-2020, INRAB

Ce tableau résume l'effet du crédit agricole sur le Score de Consommation Alimentaire des producteurs par ménages enquêtés. En effet, 48 contre 60 producteurs sont des bénéficiaires de crédit agricole. Ce même tableau nous renseigne que 79,16% de bénéficiaires de crédit agricole sont classés dans un rang social « Acceptable » et consomment une alimentation

adéquate et dépassent ceux non bénéficiaires soit 68,33%. De plus, 5% des non bénéficiaires sont pauvres alors qu'aucun bénéficiaire de crédit agricole n'est pauvre. Cela nous permet de conclure que le crédit agricole a un effet positif sur le SCA (Score de Consommation Alimentaire) au Nord-Bénin. On en déduit que probablement, le crédit agricole améliore la sécurité alimentaire des producteurs

II- Analyse et interprétation des résultats et validation des hypothèses

A- Analyse et interprétation des résultats

Cette partie de notre étude concerne l'analyse des résultats afin d'établir un lien entre crédit agricole et sécurité alimentaire au nord-Bénin. Notre modèle de régression a pris en compte l'ensemble de quelques variables pouvant expliquer l'accès aux crédits. De plus, pour vérifier la relation entre l'accès aux crédits et ses déterminants, nous avons opté pour une approche quantitative et qualitative. C'est-à-dire la relation qui peut exister entre l'accès de crédits et le nombre de membres actuellement actifs dans le ménage d'une part l'éducation formelle, l'appartenance à un groupe de solidarité financière, la possession de plantation, le sexe, l'âge, principale culture générant plus de revenus à l'exploitant (coton) d'autre part afin d'identifier les variables qui déterminent l'accès au crédit agricole.

En effet, nous avons effectué des tests statistiques basés sur des analyses économétriques pour confirmer ou infirmer les hypothèses.

Le résultat du modèle logistique consigné dans le tableau 10 expose les variables déterminantes de l'accès au crédit au nord-Bénin.

Il ressort des estimations que la prob (Pob>Chi2) = 0,0001<5% ; donc le modèle est globalement significatif au seuil de 5%. Alors nos variables telles que : le nombre de personnes actuellement actif dans le ménage (Npaam), l'appartenance à un groupe de solidarité financière(Agrp), le sexe(Sex), la possession en plantation(Pp), l'éducation formelle(Edue), l'age(Ag) et le coton (Ctn) participent simultanément à l'explication de l'accès au crédit. Nous avons trouvé que le nombre de personnes actuellement actif dans le ménage (Npaam) de coefficient +0,1209335 et de probabilité 0,003<5% influence positivement l'accès au crédit. Donc plus on dispose de personne actives dans le ménage, plus on a accès au crédit. D'après notre logique, les ménages disposant plus de personnes actives accroissent leur productivité agricole et multiplient leur chance d'éligibilité à l'accès au crédit.

De même, l'appartenance à un groupe de solidarité financière (Agrp) de coefficient +2,611431 et de probabilité 0,000<5% influence positivement l'accès au crédit. C'est-à-dire, plus on appartient à un groupe de solidarité financière, le crédit y est octroyé. Ce résultat est dû au fait que les IMF ont plus de confiance dans le paiement régulier des crédits au cas où elles se verraient confrontées à un membre irrégulier. Autre raison pour laquelle, ces IMF appuient en communauté les producteurs est le manque de garantie matérielle de la part de ceux-ci

Au-delà de ces variables qui expliquent l'octroi de crédit, s'ajoute le sexe et la possession en plantation de probabilités respectives 0,018<10% et 0,098<10%. Par contre, elles influencent négativement l'accès au crédit, car les coefficients attachés à ces variables sont respectivement -2,068153 et -1,002778. Etant donné qu'il y a plus de producteurs que productrices au nord-Bénin (Graphe N°3), cela voudra dire que les hommes ont moins de chance à avoir accès au crédit que les femmes. Cela justifie qu'en général ce sont les femmes qui exercent plus d'activités génératrices de revenus, ce qui excite les IMF à les accompagner à travers les programmes d'autonomisation et d'émancipation. Par ailleurs, les plantations comme Anacardier, Palmier à huile, Manguier, etc.…génèrent de revenu le long d'une durée déterminée soit six (06) mois et plus (EX : Le bananier donne des fruits au bout de dix-huit (18) mois et successivement donc le revenu qui provient de cette plantation est périodique de période dix-huit (18) mois, cela n'avantage guère les IMF du fait que certains paiements sont mensuels). D'où l'exclusion de possession de plantation (Pp) des conditions d'octroi de crédit.

B- Validation des hypothèses

Il s'agit ici, de vérifier à l'aide des résultats des tableaux et des tests, si les hypothèses de départ à cette étude sont validées.

La première hypothèse stipule que « L'appartenance à un groupe de solidarité et le fait d'avoir de jeunes actifs dans le ménage déterminent l'accès aux crédits agricoles au Nord-Bénin ». D'après le graphe N°5, les jeunes sont plus actifs dans les ménages. De plus, le tableau N°10, nous montre que le nombre de personne actifs dans le ménage et l'appartenance à un groupement de solidarité financière exercent un effet positif sur l'accès de crédit agricole au Nord-Bénin. Nous pouvons donc conclure que les résultats confirment notre hypothèse.

La seconde et dernière hypothèse suppose que « L'accès aux crédits agricoles améliore la sécurité alimentaire au Nord-Bénin ». D'après le tableau N°12, on retient que ceux qui ont

accès aux crédits agricole ont une meilleure condition de vie comparativement aux non bénéficiaires. D'où la validation de l'hypothèse.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'agriculture béninoise contribue pour une part importante au produit intérieur brut, au revenu monétaire des ménages ruraux et renforce le niveau de sécurité alimentaire dans le monde entier en particulier au Bénin. Malgré cette forte contribution à la croissance économique, l'offre des services financiers au profit des populations du monde rural et de l'agriculture est fortement limitée pour soutenir les investissements agricoles au Nord-Bénin et améliorer la productivité afin de contrecarrer l'insécurité alimentaire qui sévit au Nord-Bénin. Le présent mémoire vise à comprendre le fonctionnement des exploitations agricole nordisses à travers le financement de leurs activités productives. Pour cela, nous avons dans un premier temps identifié et fait examiner les facteurs pouvant expliquer l'accès au financement des exploitations agricoles du Nord-Bénin. Enfin, déterminer le score de consommation des ménages respectifs dans le but d'étudier l'effet de l'accès aux crédits agricoles sur la sécurité alimentaire.

Afin de répondre aux objectifs de l'étude et vérifier les hypothèses émises nous avons mené des investigations au niveau des exploitants agricoles du Nord-Bénin afin d'analyser leur niveau d'accessibilité aux services financiers. Il apparaît clairement que le secteur informel n'est pas adapté pour assurer le financement du secteur agricole néanmoins un nombre restreint d'exploitant perçoit de crédit dans le secteur formel. Et pour cause, les exploitations agricoles manquent cruellement de financement à moyen et long terme pour améliorer leur productivité et assurer une sécurité alimentaire de long terme. L'indentification et l'analyse des facteurs qui déminent l'accès au financement pour le fonctionnement des exploitations agricoles met en évidence que l'appartenance à un groupe de solidarité financière, la possession de plantation, le sexe et le nombre de personne actuellement actif dans le ménage sont les facteurs qui déterminent l'accès au financement et l'influencent. Une étude approfondie sur le score de consommation alimentaire des ménages prouve qu'un nombre important de ménages ayant bénéficiés de crédit agricole à une condition de vie améliorée.

Pour améliorer la sécurité alimentaire dans les différentes zones géographiques du Bénin particulièrement au Nord-Bénin, il apparaît impérieux d'accroître le niveau de rentabilité de la production agricole. Cette rentabilité passe par l'amélioration du niveau d'utilisation des intrants de qualité (semences, engrais spécifiques notamment), l'intensification de la mécanisation face aux prix des produits importés. Ceci accroîtrait le niveau de performance des exploitations agricoles. L'une des contraintes liées à l'utilisation optimale des facteurs de production étant le crédit, nous recommandons ce qui suit pour améliorer les conditions de financement des exploitations agricoles et le niveau de vie des producteurs :

- En absence de ressources adaptées, de garanties solides et d'expertises pour l'instruction des dossiers en agriculture, les institutions de financement se désintéressent. Il est alors important que la mise en place du Fonds National de Développement Agricole (FNDA) soit une réalité. Pour un réel investissement dans le secteur agricole, ce fonds devra reposer ses actions sur le renforcement des capacités des structures de financement afin de les rendre plus à même de fournir des produits financiers adaptés. Aussi, ce fonds devrait-il permettre de renforcer les capacités des producteurs dans la gestion de l'exploitation agricole en général et le crédit en particulier (la tenue des cahiers de comptabilité, l'importance du remboursement, etc.). Il est également important que le FNDA dispose d'instruments financiers de sécurisation des institutions financières susceptibles de s'investir dans le financement de l'agriculture tels qu'un guichet de bonification de taux d'intérêt, un guichet de garantie de crédit, un guichet de fonds à frais partagés, etc… Tout comme la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA), le FNDA devra viser la viabilité de ces actions sur le terrain.
- Rapprocher les structures de microfinance des producteurs en créant des guichets de proximité pour réduire les coûts de transaction. Il s'agit d'adopter une proximité et géographique entre les différents acteurs concernés. En effet, la situation actuelle se traduit par le fait que les guichets ouverts l'ont été dans le cadre des projets de développement qui ont une durée de vie déterminée. Ainsi, ces guichets, pour la plupart, ferment avec la fin des projets/programmes. Il faudrait que les institutions de microfinance formelles puissent se rapprocher des populations par la multiplication des agences et aussi le développement d'autres services pouvant rapprocher le producteur du crédit. Dans ce cadre, l'Etat devra accompagner cette stratégie en offrant des conditions favorables aux structures formelles de microfinance. Par exemple, les projets/programmes peuvent se baser sur les structures de microfinance agréées pour éviter des ouvertures ponctuelles de guichets dans les localités rurales.
- Rendre fonctionnelle l'Assurance Mutuelle Agricole du Bénin et la soutenir dans la couverture des risques agricoles. Bien qu'importante, cette structure d'assurance pour être durable doit tenir compte de la saisonnalité des catastrophes et de l'importance des dégâts à prendre en compte. Autrement dit, elle doit surtout prendre en compte les incertitudes telles que les épidémies (en ce qui concerne les animaux d'élevage), l'invasion des sauterelles et criquets pèlerins, les changements climatiques, etc. dans l'appréciation et l'évaluation des dégâts observés au niveau des exploitations agricoles.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGVSA (2017) - Bénin << Analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire
- Audrey Brulé-Françoise et Al (2016) << Le crédit à l'agriculture, un outil clé du développement agricole. https://www.cairn.info/revue-technique-finances-et-développement-2016-3-Page-35.
- Bénin (MAEP, Juillet2020) « Rapport de Performances du Secteur Agricole, Gestion 2019 pp.37 »
- *Bernard Fouquet* Pour un développement du crédit à l'agriculture : l'option du mutualisme Point de vue n°3 - novembre 2014
- CIRA et Jean Marc Bousard et Al (2006) « Sécurité Alimentaire et développement agricole en Afrique Subsaharienne »
- FAO/ADA. 2016. *Innover pour des mécanismes inclusifs de financement agricole et d'atténuation des risques – L'exemple de Tamwil El Fellah au Maroc*, Ramirez, J. et Hernandez, E. Rome, Italie.
- FAO et Commission de la CEDEAO. 2018. Profil National Genre des Secteurs de l'Agriculture et du Developpement Rural – Bénin. Serie des Évaluations Genre des Pays. Cotonou. 148 pp.
- FAO et CEA. 2019. Afrique – Vue d'ensemble Régionale de la sécurité alimentaire et la nutrition - Lutter contre la menace de la variabilité du climat et des extrêmes climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition – 2018. Rome 128 p.
- FAO(Rome,2016) « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture » Changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire. FAO-Bénin, (2012-2015) « Cadre de programmation pays »Avenue Pape Jean-Paul II – 01 BP 1369 Cotonou (Bénin).
- Malick NDIAYE, VAM officier Programme Alimentaire Mondial « Indicateur de la sécurité alimentaire »
- Mémoire présenté par PEMBA MAKOSSO et AïCHA SONIA, (Juillet 2014) « Quel équilibre entre sécurité et compétitivité alimentaire pour le système agricole sénégalais : Le cas de la chaîne de valeur des fruits et légumes »
- Meybeck, A., Laval, E., Lévesque, R., Parent, G., 2018. *Sécurité alimentaire et nutrition à l'heure des changements climatiques. Actes du Colloque international*

organisé par le gouvernement du Québec en collaboration avec la FAO. Québec, 24-27 septembre 2017. Rome, FAO, pp. 132.

- PNUD, Rapport National sur le Développement Humain, (2015) « Agriculture, Sécurité alimentaire et développement humain au Bénin »
- Rapport du groupe d'expert de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, (Juillet 2016) « Le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition : quels rôles pour l'élevage ? »
- Rokhaya Diagne. Sécurité alimentaire et libéralisation agricole » Economies et finances. Université Nice Sophia Antipolis, 2013. Français. NNT : 2013NICE0043Tel-00998276 Thèse de doctorat en ès Sciences Economiques
- SOSSOU Comlan Hervé (2015). Le financement de l'agriculture au Bénin : stratégies de gestion et d'adaptation des exploitations agricoles. (Thèse de doctorat en français). Belgique, Université de Liège-Gembloux Agro-Bio Tech. 181 pages,
- « Réponses des organisations paysannes aux besoins de financement des exploitations familiales en Afrique de l'Ouest », publié à l'issue de l'atelier organisé par SOS Faim, Ouagadougou, novembre 2012.

ANNEXES

ANNEXE A : Régression logistique de l'accès aux crédits agricoles

```
Logistic regression                                     Number of obs     =         98
                                                        LR chi2(7)        =      30.48
                                                        Prob > chi2       =     0.0001
Log likelihood = -50.633704                             Pseudo R2         =     0.2313
```

ACCCRED	Coef.	Std. Err.	z	P>\|z\|	[95% Conf.	Interval]
TAILLMENAG	.1209335	.0408449	2.96	0.003	.0408789	.2009881
COTON	.1412275	.6071432	0.23	0.816	-1.048751	1.331206
PLANTA	-1.002778	.6056147	-1.66	0.098	-2.189761	.1842051
edue	-.2949547	.609723	-0.48	0.629	-1.48999	.9000805
AGRP	2.611431	.691065	3.78	0.000	1.256968	3.965893
SEXENQ	-2.068153	.8765845	-2.36	0.018	-3.786227	-.3500789
AGENQ	-.0142531	.0296178	-0.48	0.630	-.072303	.0437968
_cons	-.1329258	1.471034	-0.09	0.928	-3.016099	2.750248

ANNEXE B : Coefficients de corrélation entre les variables indépendantes

```
. cor ACCCRED TAILLMENAG COTON PLANTA edue AGRP SEXENQ AGENQ
(obs=108)
```

	ACCCRED	TAILLM~G	COTON	PLANTA	edue	AGRP	SEXENQ
ACCCRED	1.0000						
TAILLMENAG	0.0627	1.0000					
COTON	-0.0299	0.3491	1.0000				
PLANTA	0.0000	0.2312	-0.0135	1.0000			
edue	-0.0446	-0.2668	-0.3735	0.1128	1.0000		
AGRP	0.2362	-0.2660	-0.1903	-0.0598	0.0994	1.0000	
SEXENQ	-0.1581	0.1313	0.2091	0.1250	-0.0141	-0.1942	1.0000
AGENQ	0.1177	0.2983	-0.0593	0.1916	-0.1676	0.2650	-0.1725

ANNEX C : Calcul de SCA des ménages ayant bénéficiés de crédits agricooles pendant la campagne agricole 2019-2020

Bénéficiaire	
Ménages	SCA
Ménage 5	102,5
Ménage 7	41,5
Ménage 9	55,5
Ménage 16	70
Ménage 17	44
Ménage 19	69,5
Ménage 20	29
Ménage 21	50
Ménage 23	32,5
Ménage 24	32
Ménage 26	26
Ménage 27	46,5
Ménage 30	30
Ménage 36	104
Ménage 38	35
Ménage 42	33
Ménage 43	58,5
Ménage 44	51
Ménage 45	40
Ménage 48	66,5
Ménage 49	38
Ménage 55	56
Ménage 56	84
Ménage 57	71
Ménage 58	81
Ménage 62	88,5
Ménage 63	48
Ménage 64	37,5
Ménage 65	57
Ménage 66	44
Ménage 67	54,5
Ménage 70	100
Ménage 74	72
Ménage 76	88,5
Ménage 79	77,5
Ménage 81	41,5
Ménage 82	26,5
Ménage 83	81
Ménage 89	98
Ménage 91	41,5
Ménage 92	33
Ménage 94	38
Ménage 95	44
Ménage 96	62
Ménage 98	28
Ménage 99	41
Ménage 107	91,5
Ménage 108	42

ANNEXE C (suite et fin) : Calcul de SCA des ménages n'ayant aucunement bénéficiés de crédits agricoles pendant la campagne agricole 2019-2020

Non bénéficiaire	
Ménages	SCA
Ménage 1	67
Ménage 2	50,5
Ménage 3	28
Ménage 4	30
Ménage 6	33
Ménage 8	80,5
Ménage 10	64,5
Ménage 11	63
Ménage 12	47
Ménage 13	44,5
Ménage 14	26
Ménage 15	71
Ménage 18	39
Ménage 22	1,5
Ménage 25	30
Ménage 28	19
Ménage 29	77,5
Ménage 31	35,5
Ménage 32	37
Ménage 33	39
Ménage 34	50
Ménage 35	100
Ménage 37	58
Ménage 39	70
Ménage 40	34
Ménage 41	31
Ménage 46	72
Ménage 47	87
Ménage 50	110
Ménage 51	79
Ménage 52	101
Ménage 53	56
Ménage 54	34,5
Ménage 59	22
Ménage 60	55,5
Ménage 61	58,5
Ménage 68	31,5
Ménage 69	43,5
Ménage 71	41,5
Ménage 72	25,5
Ménage 73	107,5
Ménage 75	75
Ménage 77	27,5
Ménage 78	52
Ménage 80	48,5
Ménage 84	61
Ménage 85	38,5
Ménage 86	95
Ménage 87	28
Ménage 88	94
Ménage 97	37
Ménage 100	22
Ménage 101	29
Ménage 102	36,5
Ménage 103	29,5
Ménage 104	56,5
Ménage 105	63
Ménage 106	60
Ménage 90	18
Ménage 93	104

ANNEXE D : Moyenne du nombre de personne actuellement actif dans le ménage

```
. mean TAILLMENAG

Mean estimation                 Number of obs   =       108
```

	Mean	Std. Err.	[95% Conf.	Interval]
TAILLMENAG	12.43519	.8075742	10.83426	14.03611

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT i
DEDICACE 1 ii
DEDICACE 2 iii
REMERCIEMENTS iv
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES v
LISTE DES TABLEAUX v
LISTE DES GRAPHES ET FIGURE vii
SOMMAIRE viii
RESUME ix
INTRODUCTION 1
CHAPITRE 1: CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE 4
Section 1 : Présentation de la structure de stage 5
A- Historique du Programme Analyse de la Politique Agricole (PAPA) 5
B- Mission du PAPA 5
C- Structuration du PAPA 6
D- Ressources humaines 8
E- Ressources matérielles et financières 8
Section 2 : Organisation technique, outils d'analyse utilisés, la relation du PAPA avec son environnement et déroulement du stage 9
I- Organisation technique, outils d'analyse utilises et la relation du papa avec son environnement 9
A- Organisation technique 9
B- Les outils d'analyse utilisés au PAPA 9
C- Relation du PAPA avec son environnement 10
II- Déroulement du stage 10
A- Travaux effectué 10
B- Difficultés rencontrées 11
C- Suggestions 11
D- Les connaissances acquises du stage 11
CHAPITRE 2: CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE 12
Section 1 : Problématique, objectifs et hypothèses de recherche 13
I- Problématique 13
II- Objectifs et hypothèses de recherche 15
1-1 Objectif principal 15

1-2 Les objectifs spécifiques (OS) 15
1-3 Les hypothèses de recherche 15
Section 2 : Revue de littérature 16
I- Approche conceptuelle 16
A- La sécurité alimentaire : un concept en perpétuelle évolution 16
B- Credit, credit rural et credit agricole 18
C- L'intérêt du crédit agricole 19
D- Exploitation agricole 20
II- Typologie et lien entre le crédit agricole et la production 22
A- Les types de crédits agricoles 22
B- Lien entre le crédit agricole et la production 22
CHAPITRE 3 : CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE, PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS 25
Section 1 : Cadre méthodologie de l'étude 26
I- Méthode de collecte des données et spécification du modèle d'analyse 26
A- Méthode de collecte des données 26
B- Méthode d'analyse 27
C- Spécification du modèle d'analyse 27
II- Score de Consommation Alimentaire des ménages (SCA) 28
Section 2 : Présentation, analyse des résultats et validation des hypothèses 30
I- Présentation et analyse des résultats 30
A- Statistique descriptive sur les données de l'étude 30
B- Présentation des résultats économétriques 36
II- Analyse et interprétation des résultats et validation des hypothèses 38
A- Analyse et interprétation des résultats 38
B- Validation des hypothèses 39
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 41
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 44
ANNEXES a
TABLE DES MATIERES f